

# Le développement économique est-il né en Asie ?

Philippe NOREL

Centre de Recherche sur l'Intégration Economique et Financière  
Université de Poitiers

La critique du concept de développement serait-elle fondamentalement eurocentriste ? Une telle question peut paraître déplacée, voire totalement incongrue... En deçà même de ses expressions politiques, largement dépourvues d'ambiguïté, la critique du développement s'attache en effet, à révéler la genèse du concept dans la pensée et l'histoire économique occidentales, pour mieux en relativiser ensuite l'universalisme discutable. Au cœur de son projet, c'est bien la prétention de l'Occident à se poser en modèle économique et idéologique qui est attaquée de front dans une de ses significations imaginaires sociales les plus fortes. Et les auteurs qui ont marqué l'histoire de cette critique n'ont eu de cesse de rappeler, par exemple l'ancrage de la notion de développement dans le grand récit chrétien du Salut (Löwith, 1953, trad. 2002), ou encore la façon dont la connivence entre la montée de la bourgeoisie européenne et l'illusion post-cartésienne de la connaissance asymptotique ont pu la rendre légitime (Castoriadis, 1976). Plus récemment on peut évoquer la relativisation du caractère autodynamique du capitalisme industriel occidental (Latouche, 1985) ou encore l'analyse de l'instrumentalisation, par l'establishment nord-américain, d'un développement conçu d'abord comme entreprise post-coloniale de diffusion active du progrès (Rist, 1994). Nul ne semble donc fondé à penser que la critique du développement fasse consciemment ou inconsciemment l'apologie de l'Occident. Au delà du débat quant à la pertinence de ces différentes analyses, aucun doute ne semble devoir subsister quant à la posture critique elle-même, quant à sa relativisation constante de l'universalisme occidental...

Le point de départ de cet article est cependant de questionner cette posture a priori insoupçonnable... Il s'agira de montrer ici qu'en ignorant les apports d'une analyse historique comparatiste, elle-même nécessairement solidaire d'une appréhension globale de ce qu'il est convenu d'appeler le « système-monde », la critique du développement perd singulièrement de sa force. De fait, l'histoire comparative montre que des pratiques économiques ambitieuses, des systèmes de marchés, de véritables dynamiques de croissance smithienne se sont manifestées en Asie (et singulièrement en Chine), au moins dès le 9<sup>ème</sup> siècle, à une époque où le repli féodal s'amorçait en Europe (bien avant donc le dynamisme vénitien, l'essor du 13<sup>ème</sup> siècle ou l'expansionnisme aventureux du 15<sup>ème</sup>). On sait ce que l'Occident doit à la Chine en matière d'innovations techniques. On connaît moins ses dynamiques productives et commerciales originales qui connaissent un premier point culminant « endogène » au 14<sup>ème</sup> siècle, puis un second au 17<sup>ème</sup> lorsque l'argent américain vient finir sa course dans les ateliers chinois de soie, de laque ou de porcelaine. En clair, des pratiques de « développement économique » semblent avoir vu le jour en Asie bien avant l'Europe de la Renaissance... Et c'est même la capacité des puissances européennes à se greffer en position d'influence, au tournant du 16<sup>ème</sup> siècle, sur le considérable commerce de l'océan Indien et d'Asie centrale, qui sera l'une des sources de leur développement ultérieur...

La réflexion qui va suivre espère donc semer le doute quant aux racines exclusivement occidentales de ce que nous nommons développement... Ce dernier sera classiquement appréhendé ici comme un processus de transformations structurelles permettant, à travers une production orientée vers le marché, de réaliser une croissance soutenue. Définition importante pour notre propos, le

développement sera ici considéré comme fondé sur les pratiques économiques dont Weber considère que l'articulation en système crée les conditions mêmes du capitalisme. Parmi ces pratiques, Weber distingue d'abord l'appropriation de l'essentiel des moyens matériels de production par des entreprises lucratives autonomes privées et la « liberté de marché » (absence de blocages corporatistes ou douaniers). Il évoque également l'émergence d'un droit et de techniques rationnelles. Il insiste enfin sur l'existence et la disponibilité de travailleurs libres, c'est à dire en fait obligés de vendre, en tout ou partie, leur force de travail, et sur la « commercialisation de l'économie », c'est-à-dire « la possibilité d'orienter, de manière exclusive, la couverture des besoins en fonction des possibilités offertes par le marché et en fonction de la rentabilité » (Weber, 1991, 298). Autrement dit, le développement économique plonge ses racines dans des économies commercialisées où coexistent des marchés à la fois de marchandises et de facteurs de production (travail, mais aussi terre et capital), des « systèmes de marchés ». Quel que soit le regard que l'on peut porter aujourd'hui sur le fonctionnement concret de ces systèmes de marchés, nous concevons le développement historiquement observé comme l'élaboration et la fécondité ultérieure de ces systèmes. Que les pouvoirs politiques aient une influence sur l'élaboration des systèmes de marchés mais aussi des fonctions précises dans leur évolution est par ailleurs une évidence : cette dimension essentielle sera explicitement prise en compte ici

Si cette réflexion vise donc à montrer que ce qui apparaît irréductiblement européen ne l'est peut-être pas autant qu'on le croit spontanément, elle pose inévitablement la question de savoir s'il est possible de séparer, dans la notion de développement, ce qui relève de pratiques économiques, parfois bien antérieures au capitalisme (qu'on en donne du reste une approche marxienne, webérienne ou braudélienne) et ce qui relève de l'idéologie du progrès. De fait nous allons tenter de prouver ici que les pratiques économiques du développement, fort anciennes on va le voir, s'accroissent d'idéologies diverses. Ce fait peut amener à relativiser la liaison organique souvent faite entre développement et idéologie du progrès (Rist, 1994 ; Taguieff, 2004).

Mais ce travail s'enracine aussi et surtout dans la riche littérature anglo-saxonne qui, depuis une dizaine d'années, s'intéresse aux questions de l'eurocentrisme historique (Blaut, 1993), au renouvellement des analyses d'histoire économique globale (Abu-Lughod, 1989 ; Frank/Gills, 1996 ; Frank, 1998 ; Curtin, 1998), à l'approfondissement des histoires économiques régionales (Chaudhuri, 1985 ; Tracy, 1997 ; Tarling, 1999 ; Barendse, 2002) ou chinoise (Elvin, 1973 ; Wong, 1997 ; Marks, 1997 ; Brook, 1998 ; Pomeranz, 2000). Très rarement cités dans la littérature francophone, ces travaux accréditent clairement l'idée d'une « avance » probable de plusieurs économies asiatiques sur les économies européennes jusqu'au 14<sup>ème</sup> siècle, avance qui se réduirait possiblement ensuite jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle les transformations de l'économie globale vont, on le sait, conférer un avantage durable à la Grande-Bretagne. Dans cette perspective, le développement européen propre à ce qu'il est coutume d'appeler la « révolution industrielle » apparaît d'abord comme le résultat d'une configuration antérieure de l'économie globale qui permet aux Provinces-Unies (17<sup>ème</sup> siècle) puis à la Grande-Bretagne (18<sup>ème</sup>), outre d'accumuler du capital par la conquête commerciale puis coloniale, de se créer des atouts productifs et commerciaux durables (Wallerstein, 1980 et 1989). Le facteur technologique, si souvent invoqué comme indice de supériorité européenne, apparaît alors comme déterminé par cette insertion internationale (cas des transformations de l'industrie textile pour traiter l'abondance de coton américain arrivant en Angleterre) ou par des éléments géographiques contingents (proximité des mines de charbon qui, en Angleterre, dynamise l'industrie lourde). Par dessus tout, ce serait la possibilité de disposer d'un immense espace arable nouveau (Amérique du Nord, mais aussi Asie du Sud et du Sud-Est) qui permettrait aux puissances européennes dominantes de surmonter les contraintes écologiques sur lesquelles, elles et la Chine, achoppaient structurellement depuis plusieurs décennies (Pomeranz, 2000). Autrement dit, la position dominante dans l'espace économique global permettrait de dépasser des contraintes, sinon malthusiennes, du moins bien handicapantes en matière de terre et d'énergie...

Sur ces hypothèses, l'article se propose dans un premier temps de montrer en quoi l'Asie (ou tout au moins une partie du continent) précède économiquement l'Europe jusqu'au 14<sup>ème</sup>, voire jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle. Cette avance, apparente dans certaines statistiques de produit par tête ou l'observation des institutions économiques, s'enracine aussi dans une tradition de commerce de longue distance

particulièrement riche et déterminante. Au passage, c'est une certaine « centralité » de l'Extrême-Orient dans l'économie-monde des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles qui sera caractérisée. L'accent sera mis dans un second temps sur la Chine, les dynamiques de croissance smithienne liées à la commercialisation de l'économie chinoise et à la création précoce de systèmes de marchés. Ces transformations étant indissociables d'une certaine « intervention » étatique, on abordera aussi les pratiques de sécurité alimentaire et d'encouragement à l'éducation de l'Etat impérial. Enfin on analysera les facteurs qui expliquent la « grande divergence » entre les développements chinois et britannique à partir du 18<sup>ème</sup> siècle.

Quelques précautions d'ordre méthodologique sont cependant à prendre... Il ne s'agit pas ici, en privilégiant une analyse comparatiste, de nier l'apport d'une critique généalogique, dans l'histoire de la pensée occidentale, de la notion de développement. Cette critique a largement prouvé sa pertinence et peut-être considérée aujourd'hui comme un acquis. Mais il s'agit bien d'en dépasser l'eurocentrisme et de lui permettre de ne pas tomber dans « l'histoire tunnel » (Blaut) qui consiste à n'envisager les « autres histoires » qu'en référence à celle de l'Europe, quel que soit le contenu finalement donné à cette dernière. Ainsi, analyser l'effet sur d'autres populations de l'influence planétaire de pratiques économiques et d'une idéologie européennes spécifiques n'est pas précisément original (du point de vue de la critique de l'eurocentrisme) et ne se distingue pas, formellement parlant, du discours colonial de la supériorité européenne. Dans les deux cas, c'est l'Europe seule qui fournit la norme, que celle-ci soit à adopter ou à « refuser »... Autre chose est d'analyser les pratiques économiques chinoises ou indiennes dans leur cohérence propre, antérieure à l'expansion européenne, quitte alors à évaluer ce qui « manque » à l'époque aux économies de notre continent, précisément en référence à cette cohérence asiatique. Wong (1997) a montré la fécondité d'une telle méthode qui sera brièvement reprise ici et nous permettra au passage d'enrichir les caractéristiques de ce que l'on peut nommer développement...

Il ne s'agira pas non plus ici de flirter avec un discours qui viserait à naturaliser le développement en relevant les prémices, à peu près universellement sur la planète. Certes, l'existence de marchés est une très vieille réalité (Curtin, 1998), y compris dans la plus haute antiquité et dans des contextes sociaux inattendus, quoi qu'ait pu en écrire Polanyi (1983). Mais il y a loin de la présence de marchés ponctuels, plus ou moins marginaux, à l'existence de systèmes de marchés. La création de marchés du travail ou du foncier constitue une élaboration sociale contingente dans la mesure où elle sépare l'homme de sa terre, comme Polanyi l'a lui-même montré dans le cas européen et comme on a essayé de le documenter ailleurs (Norel, 2004). De même aucune allocation des ressources par le marché ne peut exister tant qu'une monnaie réserve de valeur n'est pas unanimement reconnue et peut donc servir de première base à un calcul d'opportunité. Autrement dit, si l'échange à un prix librement négocié apparaît largement présent sur la planète, les systèmes de marchés apparaissent de façon beaucoup plus sporadique. Dans la mesure où le développement économique se confond avec la création puis le fonctionnement dynamique de ces systèmes, il ne peut en conséquence apparaître universel.

Tentons donc de préciser ces différents points, en commençant par l'avance économique historiquement constatée de certaines civilisations asiatiques...

### **Asie : tradition commerciale et performances économiques, du 7<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle**

Bien comprendre les réussites économiques précoces de l'Asie requiert d'analyser, dans un premier temps, ce qui fait l'unité relative du continent. Celle-ci est indéniablement à trouver dans l'importance millénaire du grand commerce, du Proche-Orient ou de la péninsule arabique jusqu'en mer de Chine, matrice de pratiques, de techniques et d'institutions remarquables. Au passage, nous établirons la chronologie des dynasties impériales chinoises (utile pour la seconde partie de l'article). Ce n'est que dans un second temps que nous analyserons, aux plans quantitatif et qualitatif, les avancées les plus significatives et le caractère central de l'Inde et surtout de la Chine.

### *L'importance historique des réseaux commerciaux*

Antérieurement au 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., l'ensemble du continent eurasiatique est très morcelé, divisé en une multitude de centres de pouvoir peu reliés entre eux. A partir de la mort d'Alexandre (323), trois grands ensembles se dessinent cependant. C'est évidemment l'empire hellénistique (politiquement éclaté cependant) qui « unifie » pour la première fois le monde grec élargi, l'Égypte et le Proche Orient jusqu'à l'Indus. Mais c'est aussi l'empire Maurya qui crée l'identité indienne et unifie l'essentiel de l'Asie du Sud sous le règne d'Ashoka (264-227). C'est enfin l'empereur Qin Shi Huangdi qui réunit les provinces rivales chinoises en un État centralisé en 221, avant de céder la place à la dynastie Han. De ce fait, le Sud du continent relève désormais d'un quasi continuum d'empires, si l'on excepte l'Asie du Sud-Est. C'est au cours du 2<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. que les échanges entre ces trois zones s'accroissent brutalement, sous l'impulsion décisive de la dynastie chinoise des Han (-206, +220). En moins de deux siècles, un commerce routier important entre la Chine, l'Asie centrale et l'Inde va s'instaurer, des citoyens hellénistiques vont dépasser la mer Rouge pour s'installer sur la côte est de l'Afrique et la côte ouest de l'Inde, des Indiens vont pour leur part commencer à coloniser l'Asie du Sud-Est, diffusant l'hindouisme de la Birmanie jusqu'à Java...

Pour ce qui est du commerce terrestre, tout semble s'accroître à Xian, capitale de l'empire Han, en 139 av. J.-C., lorsque l'empereur Wudi demande à son officier Zhang Qian d'ouvrir la route de l'Ouest. Cette mission permet l'établissement, dès 114, d'ambassades avec les peuples occupant le Ferghana, la Sogdiane, la Bactriane, soit le cœur de l'Asie centrale. Des liens diplomatiques sont aussi établis avec l'empire Parthe qui, au niveau de l'Irak et de l'Iran actuels, sépare l'Asie centrale de l'empire romain. Mais surtout la Chine établit des postes militarisés sur cette route de l'Ouest et colonise ce qui deviendra le Xinjiang. Les peuples « occidentaux » paient alors un tribut à l'empereur Han, permettant ainsi une reconnaissance de vassalité aux yeux des chinois, mais ce dernier leur donne en échange des cadeaux d'une valeur supérieure... Dans cette réciprocité à grande échelle se joue sans doute le destin de l'empire : se reconnaissant vassaux, les populations concernées ont un intérêt matériel à le rester et à ne pas risquer d'attaquer les Han. Mais s'y joue aussi l'avenir des courants commerciaux ultérieurs et de la production chinoise : une partie du tribut est en effet vendue par l'administration impériale à des marchands qui la diffusent auprès de leur clientèle, modifiant donc les goûts et habitudes d'achat. Mais réciproquement les cadeaux chinois ont dû être produits, représentant notamment le paiement d'un impôt : certaines productions sont alors stimulées par cette demande étatique indirecte (Boulnois, 2001, 57)... Ayant en particulier besoin des solides chevaux du Ferghana pour son armée l'empereur Wudi donne en échange les premiers vêtements tissés de cette soie vouée à fasciner pour longtemps les Occidentaux : la Route de la Soie est née.

Elle se développe rapidement. On sait qu'en 54 av. J.-C., les armées Parthes qui arrêtent le proconsul romain Crassus dans son expansion orientale arboraient « des étendards d'or et de soie » (*ibid*, 17).. Au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., l'ensemble de ses parcours fait l'objet d'un trafic régulier animé par des marchands de toutes communautés. L'économie chinoise trouve dans ce commerce le moyen d'affirmer à l'extérieur le prestige que lui donne son économie régénérée (progrès agricoles, développement de la production métallurgique). Ce commerce contribue enfin à la création d'une classe de riches marchands chinois que l'empire des Han contrôle largement (Gernet, 1972, 131).

Au plan maritime la Chine est moins motrice et se contente d'accueillir les rares bateaux étrangers dans des ports désignés, maintenant le plus possible une frontière étanche entre ces barbares et la société chinoise (Curtin, 1998, 93). En revanche l'Ouest de l'océan Indien est, dès le 2<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., l'objet d'un trafic significatif entre la Méditerranée et l'Inde. Deux parcours sont pratiqués. Le premier consiste à remonter le Nil puis à charger une caravane jusqu'au port de la mer Rouge le plus proche. De là on rejoint le plus souvent le port d'Aden d'où l'on gagne l'Inde. Le second consiste à amener les marchandises depuis la côte méditerranéenne orientale par caravane jusqu'au Tigre, puis descendre sur le site de Bassora et de là franchir le golfe Persique jusqu'au détroit d'Ormuz, porte de l'océan Indien. Dans les deux cas, le trajet océanique qui clôt le long périple vers l'Inde utilise le phénomène des moussons.

Mais le développement des échanges maritimes est aussi manifeste dans le golfe du Bengale et en mer de Chine. Le premier espace, séparant l'Inde de l'Asie du Sud-Est, est largement dominé par les navigateurs indiens dravidiens du Sud et de la côte est. Ceux-ci utilisent le détroit de Kra en Malaisie pour approvisionner ensuite la mer de Chine, mais surtout colonisent progressivement, aux cinq premiers siècles de notre ère, Sumatra, Java et d'autres îles de l'actuel espace indonésien. Plus qu'une colonisation de peuplement, il s'agit d'une implantation de diasporas commerciales particulièrement influentes : création d'Etats bureaucratiques sur le modèle indien, utilisation du sanscrit, diffusion de l'hindouisme.

Malgré la disparition de l'empire Han en 220 ap. J.-C. et l'éclatement de la Chine en dynasties rivales jusqu'en 581, en dépit des invasions qui cassent les empires Maurya (dès -185) puis Gupta (vers 450) en Inde du Nord, malgré la chute de l'empire romain à peu près concomitante, le grand commerce ne semble pas avoir été affecté par la disparition de ces pouvoirs politiques « forts ». Largement stimulé au temps de ces empires constitués, il perdure ensuite parce qu'il est fondamentalement basé sur l'existence de diasporas, chinoise, indienne, mais aussi arabe et méditerranéenne sur l'ensemble des parcours pratiqués. Les individus qui les constituent habitent en terre étrangère afin de faciliter les affaires de leurs compatriotes qui circulent. Unis par les liens du sang, de la langue ou de la religion, les éléments d'une diaspora participent de relations très diverses avec les pouvoirs des contrées qui les « hébergent ». Si le 16<sup>ème</sup> siècle verra la « diaspora portugaise » s'imposer aux pouvoirs politiques dans l'océan Indien, si la diaspora indienne en Insulinde paraît très influente, il n'en est pas de même apparemment pour les diasporas d'origine hellénistique ou chinoise. Une constante dans le comportement de ces diasporas réside dans leur effort pour ne pas s'intégrer (ou superficiellement) aux sociétés pénétrées, dans le but évident de ne pas disparaître en tant que réseau commercial. Curtin (1998) fait de ces diasporas l'élément explicatif de la réussite millénaire du commerce maritime dans l'océan Indien, montrant notamment qu'aucune de ces communautés ne sera hégémonique, ni sur les autres diasporas, ni sur les pouvoirs politiques locaux, avant la pénétration portugaise. On aurait alors dans cette hypothèse une logique de fonctionnement commercial régional radicalement opposée à celle que Venise mettra en place en Méditerranée à partir du 12<sup>ème</sup> siècle...

Au 7<sup>ème</sup> siècle cependant, les configurations politiques changent. En Chine les Tang réunifient le pays à partir de 618 tandis que les successeurs de Mahomet créent en un siècle (632-732) le vaste empire musulman dont rêvait le prophète. La dynastie Tang marque vite son influence militaire à l'Ouest en conquérant notamment le Ferghana et les oasis de Transoxiane, en pesant sur la politique de l'empire Perse Sassanide (tout en étendant l'espace chinois à la Mandchourie et au Vietnam). Ce renouveau expansionniste repose sur une administration réorganisée, de grands travaux (notamment hydrauliques), une réforme du système de distribution des terres assurant des rentrées fiscales régulières, une armée dominée par une aristocratie à tradition militaire (Gernet, 1972, 217). Ce pouvoir s'accompagne d'un renouveau du trafic de la Route de la Soie qui s'explique par l'absence désormais de pouvoir intermédiaire (comme autrefois celui des Parthes) entre l'extrême Orient et la Méditerranée orientale : après leur affrontement à Talas au sud du lac Balkhach, en 751, Chinois et Arabes ont fixé une frontière claire entre les deux parties du continent eurasiatique.

Corollaire de cette double domination, Tang et musulmane, la Route de la Soie voit les échanges s'intensifier dès le 8<sup>ème</sup> siècle. Vers l'Ouest circulent les soieries, la laque, les armes (en contrebande), bientôt la céramique. Vers l'Est ce sont le cuir, les chevaux, les esclaves (turcs et slaves notamment), les encens et parfums venus d'Arabie ou de Perse, les lainages et tapis (également persans), les épices et teintures (indigo) venues de l'Inde. Excédentaires pour l'Est, ces échanges sont soldés par des entrées de métaux précieux, or, argent ou cuivre, sous forme monétaire ou pas. Mais les « spécialisations » s'estompent avec la fabrication de soieries arabes, le ver à soie et le mûrier s'étant diffusés au plus tard au 7<sup>ème</sup> siècle. L'importance cruciale des diasporas diminue avec la création de deux espaces politiques et des administrations qui les concrétisent.

C'est sur mer que la simultanéité des deux empires a, du 7<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> siècle, les conséquences les plus remarquables. Favorable au commerce, l'islam se diffuse dans tout l'océan Indien et devient le

principal agent de communication entre des cultures jusqu'alors plus isolées (Curtin, 1998, 107). S'appuyant sur les diasporas perses et juives anciennement installées, recentrant l'empire sur Damas puis Bagdad et donc le golfe Persique au détriment de la mer Rouge, les commerçants arabes prennent vite l'habitude de réaliser la totalité du voyage de la péninsule arabique (Bassora et Ormuz) jusqu'à la Chine du Sud (Canton essentiellement), quitte à faire de rapides escales en fonction des opportunités de marché, soit de l'ordre de huit mois de voyage. Un tel commerce se justifie par la constitution de villes côtières, ce qui détermine de nouveaux marchés pour les produits d'extrême Orient (soie et céramique chinoises, bois de santal et poivre de l'Insulinde). En contrepartie, les Arabes achètent au passage encens, chevaux, ivoire, cotonnades indiennes, ce qui suppose le développement de liens systématiques entre l'intérieur et les nouveaux ports qui se créent : de nouvelles routes caravanières aboutissant aux côtes sont alors créées. Enfin l'établissement d'un premier droit commercial permet une plus grande sécurité pour les marchands de toutes origines. Du 7<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> siècle, de très nombreux ports se développent ou se créent...

Au total, il apparaît clairement que les deux routes du trafic eurasiatique sont déjà très actives aux alentours de l'an 1000, à une époque où Venise reste balbutiante. Dans les deux cas, l'institution des diasporas d'une part, celle des villes entrepôts d'autre part, assurent son efficacité à l'ensemble du réseau. Aucune des deux puissances du moment ne peut ou ne veut le contrôler à son profit exclusif, contrairement à ce que sera la pratique occidentale dans ce même océan Indien à partir du 16<sup>ème</sup> siècle. Chacune semble avoir perçu les bénéfices à attendre d'une relative libre circulation des hommes et des marchandises. Ces caractéristiques vont s'approfondir entre le début de la dynastie Song (960) et l'arrivée des navigateurs Portugais (1503)

### ***L'océan Indien, de la dynastie Song à la conquête portugaise***

La dynastie Song connaît deux périodes bien distinctes. Au cours de la première (960-1126), unifiant la totalité de la Chine, les Song sont concernés par les deux routes terrestre et maritime traditionnelles. Suite à l'invasion du Nord de la Chine par les Jürchen, ils se replient sur le bassin du Yangzi et le Sud et s'intéressent alors exclusivement à la seule route maritime au départ des ports chinois du Fujian (1126-1279). Cette dynastie se manifeste d'abord par ses réformes administratives, sociales et économiques. En premier lieu, l'Etat est doté d'un pouvoir d'information et de contrôle accru tandis que les concours de recrutement des fonctionnaires sont simplifiés et permettent une administration moins soumise aux influences des « princes feudataires » (ce qui était déjà le but de la réforme des Tang - Maspéro et Balasz, 1967, 172-175) Ensuite la diminution des charges pesant sur les petits paysans, le contrôle du stockage abusif des grains par les spéculateurs et les institutions de crédit viennent provisoirement redistribuer le revenu. Enfin, l'Etat prend des participations dans le grand commerce et promeut une véritable politique économique expansionniste fondée notamment sur des frappes monétaires régulières. Les résultats sont vite à la mesure des ambitions. L'essor de la riziculture commencé sous les Tang se confirme avec l'utilisation de variétés précoces permettant une double récolte. L'artisanat croît rapidement avec le textile mais aussi la métallurgie, utilisant la houille et non plus le charbon de bois, et surtout le développement de l'imprimerie. Les régions se spécialisent et multiplient les échanges tandis que, pour la première fois, « le volume du commerce privé l'emporte de beaucoup sur celui des denrées prélevées par le fisc » (Gernet, 1972, 283). Derrière cette réussite, c'est le développement d'une bourgeoisie urbaine formée de propriétaires fonciers et de riches marchands qui est en jeu et permet la diffusion plus large des produits de luxe que la Chine fabrique depuis toujours. En contrôlant moins les prix et en réquisitionnant moins les artisans, le pouvoir Song assure une prospérité qu'il lui est possible ensuite de taxer, lesquelles taxes lui permettent en retour de créer des ateliers et entreprises commerciales gérées par des fonctionnaires : véritable mercantilisme intérieur avant la lettre... Dans ces conditions il n'est sans doute pas abusif de penser avec Gernet (1998, 284) que les principales richesses, à l'époque des Song, ne sont plus agricoles mais d'origine commerciale et artisanale. Nous reviendrons dans les deuxième et troisième parties sur la signification des réussites intérieures de l'époque Song.

L'essor du commerce maritime est sans doute le plus beau fleuron de l'époque Song. Il est permis par la mise au point de la grande jonque chinoise aux 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècles, caractérisée par sa cale compartimentée et dont le gouvernail d'étambot (connu semble-t-il en Chine depuis dix siècles) n'apparaîtra en Europe que vers 1180. Cette jonque supplanterait les embarcations indiennes dès le milieu du 12<sup>ème</sup> siècle (Digby in Raychaudhuri, Habib, 1982, 129). Mais la cartographie chinoise et l'usage maritime de la boussole apparaissent également parmi les innovations décisives. En conséquence les Chinois se lancent vers les Philippines, la Malaisie, Java et Sumatra et remontent l'océan Indien régulièrement jusqu'au Golfe du Bengale à partir du 13<sup>ème</sup> siècle : une nouvelle diaspora maritime vient s'ajouter aux précédentes et alimenter le trafic à partir de la nouvelle richesse productive chinoise. Au 12<sup>ème</sup> siècle, la taxation du commerce extérieur rapporterait à l'Etat 20% de ses revenus (Curtin, 1998, 110). Il est probable également que l'Etat impérial tire profit de la revente des tributs que lui envoient par mer de nombreux souverains d'Asie du Sud-Est (Chaudhuri, 1985, 55). En tout état de cause, lorsque les Song disparaissent sous la poussée des Mongols, la dynastie des Yuan que ces derniers instaurent (1279-1368) ne remet pas en cause cette participation chinoise au grand commerce sud eurasiatique.

En islam, les pouvoirs se modifient aussi, mais l'ensemble de la période est marqué par une domination de l'Égypte sur le grand commerce musulman, très bien connu grâce aux documents commerciaux conservés dans la Geniza du Caire. A l'époque en effet les commerçants juifs prédominent et sont tenus de ne détruire aucun document comportant le nom de Dieu. Tous les écrits commerciaux sont conservés dans une salle de la synagogue, la Geniza où, dans le cas du Caire, aidés par un climat très sec, ils se sont conservés jusqu'à nos jours. On apprend grâce à eux que juifs et musulmans faisaient réellement partie d'une même communauté marchande, que les Juifs parlaient et écrivaient en arabe tout en gardant leurs lois communautaires, qu'ils commerçaient dans le cadre de partenariats sophistiqués, concluaient le plus souvent leurs transactions par la parole donnée sans exiger de sanction écrite des accords. Pour faciliter le commerce avec les étrangers, les Fatimides (970-1171) instaurent le statut du wakil al-tujjar qui, dans chaque ville, sert de représentant légal pour les marchands étrangers, perçoit des remboursements de dettes pour leur compte, stocke leurs marchandises, exécute leurs ordres d'achat ou de vente, enfin gère parfois le fondouq où les étrangers de passage peuvent loger (Curtin, 1998, 113). De fait, la Méditerranée orientale est alors très ouverte aux étrangers qui sont encouragés à venir chercher les produits venus d'Orient dans les grands emporia de l'Égypte : Amalfi puis Venise et Gênes en profitent largement et reproduiront ensuite le principe des fondouqs pour leur propre trafic avec le reste de l'Europe.

Réciproquement la diaspora égyptienne se répand sur l'Ouest de l'océan Indien, dont le trafic avec la Méditerranée passe désormais par la mer Rouge. Emmenant des textiles, des livres, mais surtout des métaux précieux, les marchands rapportent toujours épices, teintures mais aussi céramique chinoise. De façon symptomatique on ne trouve pas trace d'accompagnement militaire de ces marchands avant le 14<sup>ème</sup> siècle, preuve d'une navigation relativement exempte de piraterie, mais sans doute aussi d'une absence de main mise politique sur ce commerce. Dans les grands ports comme Aden, la communauté marchande égyptienne trouve toujours un correspondant qui parfois cumule ses fonctions « communautaires » avec celles de chef du port ou de responsable des douanes. Cette institutionnalisation du réseau va de pair avec un raccourcissement des distances : de plus en plus les marchands venus d'Égypte s'arrêtent en Inde et ne font plus le voyage direct jusqu'en mer de Chine où, on l'a vu, les Chinois eux-mêmes ont gagné en influence. Par ailleurs les cargaisons commencent à comporter des produits pondéreux, au rapport valeur-poids beaucoup plus faible que les métaux précieux, les textiles fins et les épices, preuve à la fois d'une diversification des échanges et des besoins, mais aussi d'une meilleure gestion du risque, les vendeurs ne mettant pas tous leurs biens coûteux dans le même bateau...

Tout au long du 13<sup>ème</sup> siècle, la conquête mongole vient cependant perturber l'ensemble des empires comme les trafics qu'ils soutiennent. Le monde musulman se recentre sur les seules Égypte et Syrie, la Chine est entièrement conquise en 1279. Si l'unification de toute l'Asie centrale par les conquérants soumet la Route de la Soie à un seul pouvoir de la mer Noire à Hangzhou, cette route périclité provisoirement pour le commerce de longue distance après 1350, minée par les guerres récurrentes

entre khanats rivaux. Le commerce par l'océan Indien prend alors sa véritable dimension. Trois centres l'animent : l'Europe évidemment en tant que débouché extrême occidental de plus en plus important mais aussi comme producteur de textiles, d'orfèvrerie ; l'Inde, plaque tournante qui voit son économie progresser rapidement au Nord et continue de fournir la diaspora la plus importante de l'océan ; la Chine enfin, dominée par les Mongols puis les Ming (1368-1644) qui reprennent à leur compte, jusqu'en 1433, la politique pro-maritime des Song.

Dans ce contexte un nouvel itinéraire de commerce se développe sur la côte orientale de l'Afrique où les ports entrepôts se multiplient, très autonomes du reste, jusqu'à Zanzibar et Sofala par où transitera l'or du Zimbabwe destiné à l'Inde. Mais c'est la croissance économique du Gujarât qui lui permet à la fois de développer les ports de Cambay et Surat et de constituer la plus importante diaspora de l'océan Indien : aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles, les marchands Gujarâtiens évincent les Arabes et les Perses du réseau et s'implantent aussi fortement à Malacca, port crucial gouvernant au cœur de l'Asie du Sud-Est le détroit du même nom. Autour du détroit de Malacca, l'éparpillement des pouvoirs favorise l'implantation de diasporas multiples, indienne mais aussi chinoise, birmane, siamoise. Sous les Ming (1368-1644) enfin, la Chine crée le gigantesque chantier de construction navale de Nankin, pousse son exploration jusqu'à Aden avec les expéditions de l'amiral Zheng He, mais n'y plante aucun réseau commercial digne de ce nom. En mer de Chine, elle fait du port de Quanzhou, au Fujian, le principal lieu de contact avec les étrangers. Pour une raison inexplicée, elle cesse cependant tout commerce de longue distance en 1433 lorsque meurt Zheng He : nous y reviendrons...

Géographiquement, le trafic est désormais divisé en trois et très peu de commerçants effectuent encore la traversée entière entre Aden et la Chine, laquelle obligeait souvent à attendre quelque part la « bonne » mousson. Des ports se développent près des nœuds où cette attente se pratique, captent des produits de l'intérieur et s'imposent peu à peu comme destination finale dans la perspective de diminuer le temps et le risque (Chaudhuri, 1985, 103). Ces ports grossissent et marquent désormais les limites de chaque zone : on navigue de Aden, Ormuz ou Muscat jusqu'à Cambay, Surat ou Calicut ; dans une seconde portion on quitte Calicut pour rejoindre Malacca, éventuellement avec escale au Bengale ; le troisième itinéraire relie Malacca à Canton et surtout Quanzhou. De façon symptomatique aucun Etat ne cherche à contrôler à son avantage quelque partie du réseau que ce soit, passé le douzième siècle et les dernières tentatives, autour des détroits insulindiens, de l'Etat de Srivijaya. Les ports de l'océan n'ont donc rien à voir avec les comptoirs que Venise ou Gênes installent, parfois de toute pièce, en Méditerranée ou en mer Noire à la même époque. Au contraire, la force d'un port comme Malacca repose sur sa neutralité politique affichée d'une part, son faible niveau de taxation d'autre part.

Pour ce qui est des déséquilibres de paiement, l'Europe est clairement déficitaire vis-à-vis du monde arabe, lui-même déficitaire vis-à-vis de l'Inde, cette dernière étant en situation d'équilibre à l'égard de l'Asie du Sud-Est ; Excédentaire sous les Tang, la Chine deviendrait déficitaire sous les Song. Si l'excédent de balance courante est considéré comme l'indice d'une position centrale, c'est l'Inde qui, sur toute la période, engrange des métaux précieux par un commerce structurellement excédentaire et l'Europe qui apparaît la moins apte à ajuster sa balance des paiements courants... Cet excédent indien ne doit cependant pas faire illusion et traduirait plus l'indigence du pouvoir d'achat local (donc la faiblesse des importations) qu'une quelconque puissance ou « compétitivité » à l'exportation (Digby, in Raychaudhuri, Habib, 1982, 126).

Mais le commerce de l'océan Indien aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles, ce sont aussi et surtout des institutions, lesquelles expliquent largement le succès des trafics. Lié aux diasporas, on invoquera d'abord l'existence de ces structures d'accueil des étrangers qui, la plupart du temps, leur donnent une importante autonomie de fonctionnement et les assurent d'une non-discrimination : là encore Malacca se distingue en multipliant les services de transport, de banque et de stockage pour les marchands étrangers, en instituant des zones résidentielles et surtout en officialisant des intermédiaires (les shahbandars) entre les différentes communautés et l'administration. C'est ensuite la pratique de fixation rapide et collective des prix, entre la communauté des marchands locaux d'une part, le capitaine et les marchands qui l'accompagnent d'autre part, qui assure aux bateaux à peine accostés et



voulant décharger que leur cargaison sera achetée à un prix non abusif (même si en pratique cette règle de principe est sans doute souvent contournée en fonction de fluctuants rapports de force). Dans le même esprit, Chaudhuri fait état d'une pratique régulière des achats à terme par les commerçants itinérants, ce qui permet à des intermédiaires locaux de financer la production textile rurale ou toute autre fabrication (1985, 198). Il importe également de mesurer la fascinante connexion entre les ports entrepôts et l'intérieur des terres. De Bassora sur le golfe Persique à Surat au Gujarât, tous les ports significatifs sont l'extrémité d'un commerce caravanier traditionnel, d'abord sur courte distance, mais avec le plus souvent des relations assez directes avec la Route de la Soie elle-même. Par ailleurs, les fleuves et rivières sont largement utilisés pour ces relations entre ports et intérieur des terres, de nombreux ports se situant précisément dans un estuaire (Barendse, 2002).

Au total, l'océan Indien du 10<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle apparaît comme un espace commercial structuré et sans doute largement rationalisé. On en prendra pour preuve l'habitude des marins de charger des produits pondéreux, à destination souvent régionale, ce qui à la fois leur permet d'avoir une occupation optimale de leurs cales, de faire payer une partie du transport par ces profits régionaux, d'autoriser enfin une diversification du risque tout en assurant le commerce de longue distance des biens les plus précieux. Le crédit aux expéditions semble se développer à partir du 11<sup>ème</sup> siècle tandis que se multiplient les moyens de règlement ne nécessitant pas de transports métalliques (lettre de change notamment). La fragmentation des transactions (les donneurs d'ordre confiant un sac d'or ou quelques mesures d'huile à un bateau donné – Chaudhuri, 1985, 205) témoigne aussi de la diversification du risque. Enfin si les marchands bénéficient souvent d'un capital d'origine familiale, il apparaît que les élites politiques et foncières ont aussi investi dans le commerce maritime. Et il est non moins attesté que les calculs de rentabilité étaient une constante du discours de ces marchands, bien avant l'invention du compte de capital cher à Weber...

Mais par dessus tout, l'océan Indien apparaît comme un important vecteur de transfert des produits et des savoir-faire entre les civilisations eurasiennes (Pomeranz et Topik, 1999, 17). C'est le riz bien sûr qui, diffusé de la Chine vers l'Inde atteint progressivement le monde musulman et la Méditerranée, tout comme le coton indien qui parvient en Irak dès l'an 600 avant de gagner l'Afrique du Nord et l'Europe du Sud. Le sorgho africain se diffuse largement en Méditerranée. Mais ce sont surtout la soie, le papier, la boussole, le gouvernail axial, l'imprimerie, toutes inventions chinoises, qui s'exportent entre 6<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècle... Les techniques commerciales ne sont pas en reste : la *commenda* connue à Venise trouverait son origine en Egypte au 8<sup>ème</sup> siècle et la lettre de change aurait pour origine la *suftaja* persane, attestée au 11<sup>ème</sup> siècle dans l'océan Indien (Goitein, 1967, 243 sq.). Toutes ces techniques ont sans doute été transmises aux Génois lorsqu'ils commencent à commercer en Syrie au début du 12<sup>ème</sup> siècle (Abu-Lughod, 1989, 134). En tout état de cause le commerce de l'océan Indien serait bien une matrice capitale pour le développement futur de l'Europe, ce que l'enrichissement portugais du 16<sup>ème</sup> siècle viendra indirectement confirmer.

### ***Performances et centralité de certaines économies asiatiques du 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle***

Frank a résumé ce que furent, à ses yeux, les avantages de l'Asie, entre 1400 et 1800, autour d'une analyse quantitative des populations, productions, productivités et revenus d'une part, d'une analyse de la science et de la technologie d'autre part, d'une analyse des institutions économiques enfin. Nous suivrons ici le fil de sa démonstration en mobilisant à l'occasion des estimations plus récentes ou différentes, parfois contradictoires...

Pour ce qui est de la population, il apparaît clairement une hausse de la part de l'Asie dans la population mondiale : de 54% en 1500, celle-ci atteint 60% en 1600 et 66 % en 1800. Mais la part de l'Europe croît également (de 18% en 1600 à 20% en 1800 – Frank, 1998, 169). Maddison (2001, 260) confirme à peu près ces ordres de grandeur : en 1820 l'Europe aurait 16,3% de la population et l'Asie 68,3%, mais il compte l'ex-URSS à part, ce qui explique une partie du décalage. Plus significative est l'augmentation de 90% de la population chinoise et japonaise entre 1600 et 1750, loin devant l'ensemble de l'Asie (74%) et surtout l'Europe (57% - Frank, 1998, 169). On sait par ailleurs que les villes asiatiques sont à l'époque en moyenne nettement plus grandes qu'en Europe et que la proportion

urbanisée de la population est plus importante en Asie. Pomeranz confirme ces faits en insistant par ailleurs sur des taux de natalité apparemment plus faibles en Chine qu'en Europe, preuve à la fois de pratiques chinoises actives de gestion démographique entre 1500 et 1800 (ôtant donc toute pertinence à l'analyse de Malthus), mais aussi de taux de mortalité plus faibles en Chine qu'en Europe. De fait, l'espérance de vie semble avoir été légèrement plus forte (de 3 à 5 ans environ) en Chine (et surtout au Japon) que dans les régions développées de l'Europe jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle (Pomeranz, 2000, 36-40).

Ce dernier indicateur laisse présager que la forte évolution démographique en Asie, et plus particulièrement en Chine et au Japon, s'accompagnerait d'une hausse plus que proportionnelle du produit. Malheureusement les évolutions de production par tête restent évidemment fort mal connues. Braudel (1979, III, 461-462) reprend les indices comparés proposés par Bairoch qui situent le PNB par tête européen en 1800 à 213 USD (prix de 1960) contre 228 à la Chine, soit un avantage de 7% environ pour cette dernière à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Frank (1998, 171-172) étaye l'idée d'une supériorité du revenu par tête asiatique : il fait remarquer que l'Asie représenterait entre 1750 et 1800 environ 80% de la production mondiale, pour à peu près 66% de la population, ce qui lui confère mathématiquement un produit moyen par tête plus élevé qu'en Europe, celle-ci contribuant à moins de 20% du produit mondial (pour environ 20% de la population). Mais dans ce cas, le revenu par tête asiatique serait au moins 25 ou 30 % plus élevé que son équivalent européen, ce qui propulserait le revenu par tête chinois à un niveau encore largement supérieur et donc loin des 7% précédemment relevés à partir de Braudel et Bairoch... Maddison affiche des résultats beaucoup moins optimistes pour l'Asie que Frank : 68,3% de la population pour 59,2% du PIB pour l'Asie, 16,3 % de la population pour 26,9% du PIB pour l'Europe (2001, 260 et 282), ce qui inverse complètement la hiérarchie... Le même auteur confirme la supériorité du revenu par tête chinois jusque vers 1300 mais infirme la thèse de la supériorité chinoise en matière de revenu par tête au delà, sans précisément justifier l'hypothèse qu'il fait d'une stagnation du revenu par tête chinois à partir de 1300. Dans ces conditions, en dollars internationaux de 1990, l'Europe de 1820 aurait un revenu moyen par tête de 1232 dollars contre 600 pour la Chine (2001, 269, 283)... L'incertitude reste donc très grande, jette un doute sur la pertinence d'estimations nécessairement partielles et arbitraires et ne risque guère d'être levée en l'absence d'indicateurs fondés sur des considérations autres qu'indirectes et qualitatives...

Il n'en reste pas moins que de nombreux voyageurs occidentaux sont, au 14<sup>ème</sup>, mais aussi aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles, totalement stupéfaits du niveau de vie affiché dans les villes chinoises. Ainsi, en 1325, Odoric de Pordenone ne tarit pas d'éloges devant la taille et la richesse de Hangzhou, le niveau de vie de ses bourgeois, la qualité du service postal, apparemment sans équivalents européens (in Boothroyd et Détrie, 1992, 65-71). Dans les années 1540, Fernao Mendes Pinto s'étonne de l'importance des marchés et de l'incroyable diversité des marchandises, au point de « n'avoir pas assez de paroles pour l'exprimer », du nombre stupéfiant de bateaux participant aux foires le long des rivières, de la division du travail dans les différents commerces (*ibid*, 94, 105). Louis Lecomte, en 1687, est déjà plus réservé, notamment sur la qualité de l'architecture, mais s'étonne néanmoins de la taille de Pékin (« dont Paris n'est tout au plus que la quatrième partie »), de la densité des transports et des commerces, de l'application au travail des artisans, du décor des rues (*ibid*, 157-160). Même en faisant la part de l'exagération du discours propre aux voyageurs, la multiplicité des témoignages laisse l'impression d'une abondance de biens et de services, d'une richesse assez largement diffusée. Cette impression ne peut permettre d'établir une hiérarchie définitive en matière de produit par tête mais étaye au moins l'idée d'une comparabilité possible.

Pour ce qui est des productivités du travail et de la compétitivité, les faits semblent plus clairs. En agriculture, par exemple, Pomeranz atteste de la supériorité chinoise, indienne et japonaise vers 1750, tant pour ce qui est de l'irrigation que de beaucoup d'autres techniques, au point de citer une société d'amélioration agricole galloise qui, en 1753, s'était donnée pour objectif de rendre l'agriculture locale aussi développée que l'agriculture chinoise (2000, 45)... Il évoque aussi la supériorité chinoise dans les pratiques de fumure organique et la lutte contre la déforestation. Pour la production textile, la demande européenne de longue durée pour la soie chinoise et les cotonnades indiennes est en soi un indice significatif de compétitivité globale. Pour le textile indien, les travaux de Mukund (1992)

attestent d'une compétitivité fondée sur la qualification des artisans, la division verticale du travail et surtout la flexibilité dans l'adaptation aux changements de la demande (in Frank, 1998, 175). Le textile chinois connaît aussi une division du travail importante dès le 15<sup>ème</sup> siècle : spécialisation de certains producteurs en feuilles de mûrier destinées aux vers à soie (Brook, 1998, 117) tandis que les cotonnades voient se mettre en place une production intégrée lucrative sans passer par le *putting out* system rencontré par l'Europe du Nord-Ouest aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles. Pour Elvin (1973, 270-274) cette réalité marque le degré de perfectionnement des marchés chinois qui, en se rapprochant des villages et en devenant permanents au cours du 16<sup>ème</sup> siècle, permettent aux producteurs textiles d'y écouler leur produit et de trouver les fournitures (coton brut notamment) que leur exploitation ne peut produire en quantités suffisantes.

Peut-on néanmoins penser que les irruptions portugaise (16<sup>ème</sup> siècle) puis néerlandaise (17<sup>ème</sup> siècle) dans l'océan Indien sont venues capter au profit des Européens l'essentiel du commerce en Asie du Sud-Est. La plupart des études (surtout récentes) s'inscrivent en faux contre cette idée caractéristique de l'eurocentrisme trop facilement enseigné... Pour ce qui est des épices au 16<sup>ème</sup> siècle, moins d'un tiers auraient été envoyées vers l'Europe et, sur ce tiers, moins de 20% auraient suivi la route portugaise du Cap en 1583 (Das Gupta, 1979, 257). Autrement dit, le commerce des épices assuré par les diasporas asiatiques elles-mêmes, soit vers l'intérieur de l'Asie et la Chine, soit vers l'Europe par le Proche-Orient, aurait constitué 93%, soit la quasi-totalité du commerce d'épices d'origine asiatique. Les Portugais ne s'y trompèrent pas qui réalisèrent 80% de leur profit en pratiquant eux-mêmes le commerce intra-asiatique (Subrahmanyam, 1990, cité par Frank, 1998, 180). Les Néerlandais ne semblent pas avoir été globalement plus dérangeants, malgré une réelle réorganisation des productions dans les îles conquises et donc l'imposition d'une certaine division du travail fondée sur des monopoles géographiques, dans la mesure où leur recul à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle laisse leurs routes aux mains de marins chinois. Et la présence occidentale en mer de Chine est presque totalement réduite à néant dans la deuxième moitié du 17<sup>ème</sup> siècle quand la dynastie des Qing réinvestit le commerce maritime oriental...

Il importerait au plan quantitatif de savoir quelle part du commerce mondial a pu être réalisée par l'Asie dans une période où, pourtant, l'essor commercial européen est particulièrement spectaculaire. Un tel chiffre est cependant très difficile à obtenir dans la mesure où le commerce asiatique par voie de terre doit être pris en compte (et le volume de ce commerce ne peut être mesuré en tonnages de navire). De la même façon, le tonnage maritime du commerce asiatique de longue distance sous-estime un commerce maritime total, très largement dépendant de pratiques de cabotage ou de trajets sur courtes distances. Sur ce thème, Frank se contente d'un raisonnement très qualitatif et peu convaincant. On peut cependant approcher ce problème de façon indirecte. Ainsi la faiblesse des commerces portugais ou néerlandais, citée au paragraphe précédent, en regard de l'ensemble du commerce mené par les diasporas asiatiques, couplée à l'importance de ces propres flux pour les économies dirigées par Lisbonne ou Amsterdam, laisse penser que le commerce asiatique demeure plus important, sinon prépondérant jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Du reste les écarts dans les parts, européenne et asiatique, du produit mondial laisse augurer d'un commerce asiatique nettement prépondérant : vues les traditions millénaires d'échange commercial interculturel du continent, on imagine mal que son commerce ne soit pas deux ou trois fois plus important que le commerce européen, c'est à dire dans la même proportion que les produits respectifs

Dans le même esprit, il est symptomatique que l'argent produit aux Amériques se retrouve majoritairement dans l'économie chinoise par deux voies principales différentes : la filière de réexportation européenne vers l'Asie pour acheter soieries, épices et porcelaine ; la filière du galion de Manille, via les envois directs de métal à travers le Pacifique pour les achats des colons américains. Frank estime, pour les années 1550-1800, que sur 129.000 tonnes d'argent produites, 10.000 tonnes auraient suivi la filière Pacifique tandis que 98.000 auraient pris la direction de l'Europe. Mais sur ces 98.000 tonnes, 39.000 seraient réparties vers la Chine. Au total donc, la Chine récupérerait 49.000 tonnes d'argent, soit 38% de l'argent produit (1998, 146-149). Si l'on ajoute par ailleurs les flux d'argent d'origine japonaise vers la Chine, ce pays aurait sans doute reçu près de la moitié de l'argent produit dans le monde sur ces deux siècles et demi. Ces flux montrent donc qu'au moins le tiers des

nouveaux moyens de paiement argent de l'époque servaient à acheter *in fine* des produits asiatiques. Ils laissent clairement penser que la densité du commerce asiatique, avec des excédents courants chinois durables, était fondamentale dans l'économie globale de ces deux siècles et demi... Et ils définissent un élément de centralité de la Chine dans l'économie globale des 16<sup>ème</sup> – 18<sup>ème</sup> siècles, dans la mesure où l'existence d'excédents courants marque classiquement la position de la puissance hégémonique. Nous verrons cependant en seconde partie de l'article, que cette hégémonie est complexe, largement passive sous la dynastie Ming et finalement très relative.

Si l'on quitte les données quantitatives et qu'on s'intéresse à la science et à la technologie, le tableau est tout aussi révélateur, et sans doute plus connu, notamment depuis les travaux de Needham (1973) sur la science chinoise. Nous avons déjà cité les inventions fondamentales (boussole, imprimerie, gouvernail...) dues à ce pays, au point qu'Elvin (1973, 179) parle d'une révolution scientifique et technologique chinoise entre le 10<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> siècle. Etiemble (1989) étudie la diffusion de ces techniques (comme de la philosophie) et n'hésite pas à faire de cette période le vrai départ de ce qu'il appelle « l'Europe chinoise ». La dynastie Song contribue activement aux avancées techniques et scientifiques en publiant systématiquement les textes scientifiques chinois et en favorisant l'éducation dans les grandes villes. Dans la production textile, une intéressante machine à débiter le fil de soie est notamment mise au point et largement utilisée dès le 11<sup>ème</sup> siècle (*ibid*, 194-199). Doit-on alors considérer que l'avance technologique chinoise disparaît à partir du 15<sup>ème</sup> siècle ?

Pomeranz (2000, 43-48) et Frank (1998, 185-204) contestent cette décadence. Pour le premier, il est impossible de faire la liste complète des secteurs où l'Europe reste en retrait jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, cherchant souvent à imiter les procédés indien ou chinois : cas du tissage, de la teinture, de la fabrication de porcelaine, mais aussi de la métallurgie, en matière de santé publique ou encore d'approvisionnement en eau, de soins maternels et infantiles, etc.. Pour le second, qui dissèque précisément les mythes eurocentriques sur le thème, la Chine continuerait de perfectionner ses armements (mais sur ce plan ce seraient les Ottomans qui garderaient une certaine avance). En matière de construction navale, la taille des bateaux chinois et la quantité de navires produits fait clairement de la Chine le plus grand producteur mondial et de l'ensemble de ses techniques, les plus évoluées au 17<sup>ème</sup> siècle. L'Inde n'est pas en reste, qui utilise un procédé pour joindre les planches à l'aide de fibres (économisant ainsi les clous), et fabriquera 300 navires pour le compte de la Royal Navy entre 1780 et 1820... Pour ce qui est de la métallurgie, la Chine qui a la première utilisé la houille sous les Song, revient à l'usage du charbon de bois pour des raisons économiques liées au coût élevé du transport ; l'Inde pour sa part aurait encore dix mille fourneaux à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle produisant un acier comparable à l'acier anglais, mais plus vite et moins cher. Enfin en matière de transport, il suffit de citer Adam Smith qui considérait les systèmes de transport fluvial et par canaux de l'Inde et de la Chine supérieurs à ceux de l'Europe en 1776. De façon très convaincante, Frank argumente par ailleurs l'idée que la diffusion des technologies devient plus réelle et rapide à partir du 17<sup>ème</sup> siècle et rend donc difficile de porter un jugement comparatif, les techniques se mouvant désormais dans les deux sens et non plus seulement de l'Est vers l'Ouest comme précédemment...

Si l'on s'intéresse enfin aux institutions, étatiques et privées, qui encadrent ou stimulent l'économie, la comparaison est encore révélatrice. Pour ce qui est des institutions commerciales et financières, outre les faits précédemment mentionnés, de nombreux témoignages attestent de leur sophistication ancienne dans le cadre du commerce océanique. En Inde par exemple, le portugais Pires proposait au 16<sup>ème</sup> siècle à ses compatriotes désireux d'apprendre le commerce de venir se former auprès des Indiens du Gujarât « pour qui les affaires du commerce étaient une science » et il semble que les Lusitaniens n'apportèrent rien aux techniques existantes. Deux siècles plus tard, la Compagnie Britannique des Indes Orientales comptait massivement sur les réseaux autochtones pour le financement de ses propres affaires locales. Plus techniquement, le pays semble avoir connu des systèmes complexes d'avances sur recettes pour producteurs et distributeurs, susceptibles de lisser les chocs de prix éventuels (Perlin, 1983, cité par Frank, 1998, 216). En Chine, la commercialisation de l'économie était déjà très avancée sous les Song et Elvin (1973, 172) s'inscrit en faux contre l'idée que le financement ait pu manquer. Non seulement les banques et maisons d'argent s'étaient multipliées mais encore les métiers liés aux affaires s'étaient déjà diversifiés au 13<sup>ème</sup> siècle : intermédiaires,

commissionnaires, agents de stockage, pourvoyeurs de main d'œuvre et même agences de voyage se rencontraient quotidiennement, au moins dans les grandes villes...

Pour ce qui est du rôle de l'Etat dans les économies asiatiques, il semble avoir été très diversifié mais le mythe d'un Etat qui bloque tout dynamisme privé en Chine (Baechler, 1971, 134) apparaît largement infirmé (ou cantonné à certaines époques). Les tentatives des premiers empereurs Ming pour interdire le commerce extérieur au 15<sup>ème</sup> siècle sont ainsi très vite contournées (Brook, 1998)... Dans bien d'autres pays, l'Etat semble avoir laissé faire les marchands et les hommes d'affaires, se contentant souvent de taxer, parfois de commercer directement au profit du souverain mais jamais de bloquer la marche des affaires : beaucoup de pouvoirs de l'océan Indien (à l'exception notable de celui de Malacca) considéraient que les affaires n'étaient ni de leur ressort, ni de leur « niveau », en dehors donc des préoccupations nobles reconnues (Aubin et Lombard, 1988). De fait, les diasporas étaient bien souvent libres et, en cas de conflit, redevables seulement des lois de leurs religions respectives (le plus souvent l'islam), mais pas responsables devant les autorités des pays où elles exerçaient (Barendse, 2002). Mais nous nous réservons de préciser l'intervention de l'Etat, dans le cas chinois, dans la deuxième partie de cet article.

Nous avons donc esquissé un tableau très impressionniste des réalités économiques de l'Asie jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle... Tableau bien évidemment scandaleusement insuffisant et à maints égards superficiel, mais qui doit surtout inciter à aller de l'avant pour cerner s'il y a un développement économique ou pas dans ces dynamiques bien souvent refoulées de l'histoire enseignée. La deuxième partie s'y consacre en privilégiant le seul cas chinois.

### **Chine : les prémices d'un développement économique non poursuivi**

S'il existe une dynamique chinoise de développement, elle débute sans doute entre 8<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècles, avec ce qu'Elvin appelle la « révolution économique médiévale ». C'est d'abord dans l'agriculture que les améliorations se font sentir : liés à la croissance du marché des céréales, les progrès concernent la préparation des sols, la diversification des semences, l'étendue des réseaux d'irrigation, la spécialisation des exploitations. En particulier la pratique de récoltes multiples (différents riz successifs ou riz et blé à la suite) dans l'année semble avoir absorbé le sous-emploi saisonnier, amélioré la sécurité alimentaire et dynamisé le marché, permettant notamment d'approvisionner des régions tentées par d'autres spécialisations productives. C'est ensuite dans le transport que la Chine change radicalement. Le système des canaux reliant fleuve jaune et Yangzi est suffisant dès le 6<sup>ème</sup> siècle, complété et amélioré ensuite par la technique de l'écluse tandis que la marine Song permet un transport côtier du fret à moindre coût (beaucoup de marchands étrangers choisissent de préférence des jonques chinoises pour naviguer à partir du 11<sup>ème</sup> siècle – Elvin, 1973, 137). Des entreprises familiales de transport se mettent en place et des partenariats commerciaux voient le jour, certains apporteurs de capitaux (ou de denrées à vendre) étant du reste fort modestes, à l'imitation de la *commenda* ou *colleganza* méditerranéenne de la même époque. Des courtiers de navigation permettent enfin d'organiser fonctionnellement les trafics. C'est enfin dans le domaine monétaire que la Chine réalise de remarquables expériences : réussissant au 11<sup>ème</sup> siècle à corriger une pénurie endémique de monnaie de cuivre, elle invente aussi le papier monnaie (1024) et développe remarquablement les instruments du crédit.

L'ensemble de cette révolution débouche sur une étonnante commercialisation de l'économie (au sens webérien du terme) et une dynamique smithienne de croissance fondée sur l'extension du marché. Décrivons plus en détail ces transformations qui débouchent sur des systèmes de marchés sensiblement plus efficaces qu'en Europe à la même époque.

#### ***Une dynamique smithienne et des systèmes de marchés précoces***

S'il n'est pas certain que le commerce ait eu, dans la haute antiquité chinoise, la densité connue en Mésopotamie par exemple, il semble qu'il connaisse un essor spectaculaire à partir du 3<sup>ème</sup> siècle avant

J.-C. Mais la dynastie Han contrôle strictement les marchands et confine boutiques et étals dans des quartiers spécifiques des villes. En revanche elle oblige de fait les individus a priori non concernés par le marché à s'y rendre, ne serait-ce que pour se procurer les denrées particulières exigées au titre de la fiscalité (Elvin, 1973, 165), induisant ainsi en retour une production marginale pour le marché chez ces mêmes contribuables. Si dans un premier temps ils produisent surtout des « biens de luxe » (soieries par exemple) à destination des classes les plus riches, ils fréquentent assidûment les marchés officiels dès le 4<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Ce sont ces marchés de village qui peu à peu deviennent quotidiens et déterminent une liberté commerciale importante, sous les Tang, au 9<sup>ème</sup> siècle. A cette époque le marché est désormais loin de se restreindre aux produits de luxe et un important trafic interrégional portant sur les biens de première nécessité se met en place tandis que certains biens spécifiques deviennent connus et accessibles sur un marché désormais national (*ibid*, 166). Le pouvoir laisse faire mais contrôle indirectement les échanges en institutionnalisant un système national de douanes intérieures.

Dans cette dynamique, c'est bien la commercialisation de l'économie et la spécialisation géographique comme fonctionnelle des producteurs qui se mettent en place. Non seulement de multiples produits nouveaux apparaissent désormais sur le marché (bois, fruits et légumes, sucre, huiles, poissons et alevins, papier, chanvre, soie et feuilles de mûrier) mais certains producteurs (d'alevins ou de feuilles de mûrier par exemple) se réservent une niche fonctionnelle dans la filière du produit fini et « exportent » leur « consommation intermédiaire » vers d'autres régions. Corollaire de cette spécialisation certains paysans chinois commencent, dès le 12<sup>ème</sup> siècle à importer leur propre nourriture d'autres régions afin de se concentrer sur la spécialisation locale dotée d'un avantage comparatif... Elvin (*ibid*, 168) cite plusieurs témoignages écrits de l'époque sur des régions où la production de riz disparaît alors complètement (devant le thé, les oranges ou les feuilles de mûrier), par exemple autour du lac Tai, près de Suzhou et de l'actuelle Shanghai, pour au contraire se multiplier, par exemple au Jiangxi... Mais l'aire de distribution des produits intermédiaires ou finis ne se cantonne pas à l'espace chinois. Sous les Song, la Chine exporte vers l'Asie du Sud-Est du cuivre et des produits métalliques, de la porcelaine, de la soie, du lin, du sucre, du riz et... des livres, pour importer des épices et des produits exotiques. Des pans entiers de l'économie rurale, comme au Fujian, sont ainsi liés à l'exportation. C'est l'époque où la multiplication des métiers liés aux affaires connaît son plus spectaculaire essor, où les partenariats d'affaires se développent, où de véritables gestionnaires émergent. C'est aussi une époque florissante pour la production à grande échelle, par exemple dans la métallurgie (*ibid*, 174).

Il apparaît donc clairement qu'entre le 9<sup>ème</sup> et le 12<sup>ème</sup> siècle, le principe de l'avantage comparatif a fait des progrès spectaculaires à l'intérieur du pays. La dynamique smithienne, consistant à augmenter le revenu des producteurs par accès à un marché plus large, lequel détermine en retour des spécialisations fonctionnelles et géographiques, sources de baisse ultérieure des coûts, est donc pleinement en place. Sur ce point la Chine paraît clairement en avance sur l'Europe occidentale. Sur notre continent, la production pour le marché afin d'honorer l'impôt resterait modeste, voire parfois marginale, jusqu'aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles, dans la mesure où, prélevé en nature, ce surplus revient au Seigneur et non pas encore au Souverain (Schwartz, 1994, 12). Seuls les Néerlandais commencent, et ce seulement à la fin du 14<sup>ème</sup>, à spécialiser leur agriculture en plantes tinctoriales, lin ou fleurs, commercialisables sur une échelle encore restreinte. C'est l'essor permis par les apports d'argent du 16<sup>ème</sup> siècle qui développera cette commercialisation de l'économie, en faisant notamment dépendre l'alimentation des paysans néerlandais des importations de céréales venues de Prusse ou des pays Baltes. Ce n'est donc au mieux que trois siècles plus tard qu'une petite partie du continent européen connaît cette commercialisation qui, dès les 11<sup>ème</sup> ou 12<sup>ème</sup> siècles, s'étend à l'essentiel de la Chine orientale et du Sud, du Shandong au Guangdong.

Le point le plus intéressant est que cette commercialisation ne demeure pas simplement opportuniste et, en quelque sorte statique. Peu à peu « le réseau des marchés locaux s'intègre dans des systèmes régionaux que structure une hiérarchie de marchés intermédiaires et de grands centres commerciaux » (Bergère, 1986, 23). Mais surtout, la Chine met en place des marchés élémentaires de facteurs de production afin de pouvoir répondre aux stimulations de prix sur les marchés de biens. Autrement dit

elle crée des systèmes de marché susceptibles d'assurer une première allocation sectorielle des ressources, une première régulation marchande de la vie économique. Il serait facile de montrer que, sur ce plan, l'Europe ne commencera vraiment à faire des progrès, Provinces-Unies mises à part, qu'au 17<sup>ème</sup> siècle avec l'essor véritable des enclosures anglaises qui déterminent à la fois un embryon de marché du travail (mais sévèrement encadré) et un marché du foncier quelque peu conséquent. Etablissons pour la Chine la genèse de ces marchés de facteurs...

Pour ce qui est du marché de la terre, il semble avoir une tradition extrêmement ancienne puisque les Etats de Wei et de Qin, dès le 4<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., encourageaient non seulement la propriété de la terre, mais encore son aliénation. L'Etat de Qin offrait ainsi des terres à des paysans d'autres Etats pour les attirer et, sitôt maître de la Chine entière, Qin Shi Huangdi établit les paysans chinois comme fermiers indépendants mais redevables de l'impôt et du service militaire. Tout au long de l'histoire chinoise, par la suite, le pouvoir impérial cherche à éviter la constitution « naturelle » de grandes propriétés foncières, nuisibles à la perception de l'impôt. Non seulement les riches propriétaires arrivaient à se soustraire aux taxes, de par leurs privilèges mandarinaux ou par la dissimulation, mais encore ils absorbaient les terres de petits paysans devenant dépendants et donc désormais non imposables (Maspéro et Balasz, 1967, 200), ce qui au passage atteste de l'existence de formes d'aliénation du foncier. Le pouvoir réalise cette politique en redistribuant régulièrement des terres à des familles de militaires ou encore en établissant des colonies de peuplement aux frontières. L'Etat devient ainsi lui-même, à intervalles réguliers, un important propriétaire foncier. Il y a donc interférence permanente du pouvoir dans les structures de la propriété foncière. Mais au 10<sup>ème</sup> siècle, la grande propriété l'a emporté et le manoir, utilisant une main d'œuvre servile, s'est imposé. Les serfs sont le plus souvent tenanciers attachés au sol sur une parcelle et donc peu libres de vendre leur force de travail mais autonomes dans leur vie quotidienne, tandis que le domaine serait mis en culture par des serfs ou salariés placés sous l'autorité directe du « Seigneur » : forte ressemblance donc avec les structures féodales européennes d'une époque similaire...

Ce n'est que progressivement, à partir du 14<sup>ème</sup> siècle, que ce « manorialisme » régresse pour déboucher sur une paysannerie libre, quoique ultérieurement soumise au pouvoir plus bureaucratique, voire technocratique, des lettrés fonctionnaires. L'émancipation des paysans ne fait que confirmer cette existence et seul l'Etat demeure un propriétaire foncier important jusqu'au milieu du 16<sup>ème</sup> siècle : il reconnaît alors aux paysans l'usage des terres qu'il n'exploite pas (Pomeranz, 2000, 71). Toujours est-il qu'un « marché » de la terre semble avoir existé dans le cadre du manorialisme, entre les tenanciers eux-mêmes. Dans ce cadre, qui sera repris par la suite pour le marché entre paysans libres, l'usage voulait que la terre cédée ou louée soit proposée d'abord à quelqu'un de l'entourage du tenancier (famille élargie ou voisinage). Mais ce procédé ne semble pas avoir pénalisé l'investissement productif (Pomeranz, 2000, 72-73). Au total, dès le début de l'époque Song, la terre semble avoir été largement plus facilement aliénable en Chine qu'en Europe. Aucun mouvement radical, comme celui des enclosures, ne fut nécessaire pour se rapprocher d'un marché effectif de la terre.

Pour ce qui est du marché du travail, il importe d'abord de marquer que la disparition du travail servile est presque concomitante en Chine et en Europe. Dans la vallée du Yangzi, c'est « au début du 17<sup>ème</sup> siècle que des exploitations »managériales«, utilisant du travail servile ou salarié, disparaissent au profit de petites exploitations gérées soit par des petits paysans propriétaires, soit des tenanciers clairement contractualisés » (*ibid*, 81). En Chine du Nord, les dernières contraintes disparaîtront autour de 1780... De ce point de vue, la libération de la main d'œuvre n'est pas fondamentalement différente entre les deux situations.

En revanche la paysannerie chinoise est très vite mobilisée par l'artisanat et la petite industrie, sans pour autant s'affranchir de l'exploitation agricole (contrairement par exemple au putting out system britannique qui récupère largement les exclus des enclosures). C'est dans la faiblesse de l'artisanat héréditaire (qui disparaît largement au 15<sup>ème</sup> siècle), dans la quasi-absence de corporation textile et dans l'inexistence d'un monopole urbain sur la production de fils et tissus que, contrairement à l'Europe de l'Ouest, la production rurale fonde son développement. A partir de la dynastie Ming (14<sup>ème</sup> siècle) le travail textile des femmes est vivement encouragé (pour des raisons d'abord

idéologiques) et vient compléter significativement le revenu agricole. On a vu combien cet artisanat à domicile fonctionne en synergie avec le marché et donc sans soumission à un marchand donneur d'ordres particulier qui exercerait ainsi un réel monopole. Il semble que cette structure perdure dans le travail du coton, mais que dans la soie, un putting out system urbain émerge assez tardivement, au 18<sup>ème</sup> siècle (Elvin, 1973, 268-284). Pomeranz (1998, 87) estime qu'au début du 17<sup>ème</sup> siècle la quasi-totalité des foyers ruraux du bas Yangzi exercent une telle activité, le Nord de la Chine et la région de Canton suivant cet exemple avec environ un siècle de décalage. Il existe donc une certaine flexibilité dans l'utilisation de la main d'œuvre en Chine. Il n'est pas sûr pour autant qu'un marché intégré du travail se mette en place à l'échelle du pays : comme en Europe, les disparités de revenus sont sans doute demeurées importantes.

Dans le même esprit, la mobilité géographique du travail est vite importante et encouragée par l'Etat impérial. Pour coloniser les terres des frontières, les dynasties successives dès les Tang garantissent des terres aux migrants et leur paient souvent leurs « frais de déplacement », tout ou partie de leurs animaux de trait, leurs semences, et complètent le tout par des prêts de démarrage (Marks, 1997, 291)... Au total Pomeranz (1998, 84) estime à plus de 10 millions le nombre de migrants qui profitèrent, à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle et au 18<sup>ème</sup>, des avantages ainsi proposés par la dynastie mandchoue des Qing. En revanche, il semble que la mobilité des campagnes vers les villes ait plutôt été combattue par les pouvoirs successifs : mais était-elle indispensable dans la mesure où, on vient de le voir, le développement manufacturier des campagnes était depuis longtemps une réalité ? En comparaison, on sait que cette mobilité du travail ne deviendra effective en Angleterre que très lentement, du fait des affectations obligatoires de la main d'œuvre libérée par les enclosures aux paroisses d'origine, qui subsistent avant 1795, puis du système de salaire minimum inspiré par les notables de Speenhamland, aboli seulement en 1834 (Polanyi, 1983).

Au total, disparition progressive (relativement rapide) du travail servile, utilisation manufacturière de la main d'œuvre rurale au moins depuis le 14<sup>ème</sup> siècle et mobilité géographique laissent apparaître une nette avance de la Chine sur l'Europe en matière de marchés du travail. En est-il de même pour le marché du capital ?

Il est en premier lieu intéressant de voir que la Chine utilisait depuis longtemps la lettre de change dans les transactions commerciales, concrétisant ainsi le principe du crédit à court ou très court terme. Dans le même esprit, les systèmes de transfert de fonds d'un lieu à l'autre, par pure compensation, étaient institutionnalisés par l'Etat dès l'époque Tang (Elvin, 1973, 155). Mais surtout la Chine s'affranchit vite de l'émission de monnaie purement métallique, liée donc à la production minière ou aux apports extérieurs. Les premières émissions de « billets de change » au 11<sup>ème</sup> siècle sont réalisées au Sichuan, dans un contexte de pénurie de monnaie cuivre. Les riches marchands qui émettent ces billets en contrepartie de métaux déposés chez eux s'avèrent vite laxistes et l'Etat doit intervenir pour contrôler l'émission et imposer la confiance du public. A partir de la fin du 11<sup>ème</sup> siècle, le pouvoir Song institutionnalise l'émission de billets convertibles, dans une relation précise au stock de métal (distincte d'une couverture intégrale) et sans limite de circulation dans le temps. Mais le pouvoir Yuan qui lui succède renoue avec une émission incontrôlée : l'inflation qui s'ensuit au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle empêchera définitivement le retour du papier monnaie avant la période contemporaine. Autrement dit, le fonctionnement monétaire de la banque d'Angleterre (1694), avec création limitée de monnaie papier au delà des réserves métalliques, mais dans une relation spécifiée avec ces dernières, semble avoir été anticipé par les Chinois dès les 11<sup>ème</sup>-12<sup>ème</sup> siècles. Ses conséquences quant au volume de crédit accordé ont sans doute été non négligeables pendant trois siècles environ.

Pour ce qui est du marché de l'épargne et de la disponibilité de capital en vue de l'investissement, nous avons déjà constaté que des partenariats commerciaux existaient, les épargnants confiant un capital à tel commerçant par exemple. Mais d'autres témoignages montrent l'existence de prêts à la production ou pour permettre le stockage des marchandises : au 12<sup>ème</sup> siècle, Qian Tai avançait de l'argent à des tisserands contre remise de produits finis six mois plus tard et faisait de même vis à vis de ses agents pour leur permettre d'acheter des bâtiments de stockage (*ibid*, 162). Sur ce plan, la Chine semble cependant peu différer des villes italiennes commerçantes de la même époque. Qui plus est, la



détention de capital paraît y être moins sûre en raison, soit de spoliations récurrentes de la part de l'Etat, soit de l'absence de titres de dette publique susceptibles de donner une forme stable et juridiquement protégée aux actifs détenus. De fait, les prêteurs semblent avoir exigé des taux d'intérêt nominaux (on connaît mal les taux réels) plus élevés en Chine qu'en Europe de l'Ouest ou même au Japon. Par exemple les prêts aux artisans textiles ruraux semblent avoir été particulièrement coûteux, notamment parce que les prêteurs ne pouvaient se saisir du foncier comme collatéral en cas de défaut. Néanmoins, citant Pan, Pomeranz (2000, 180) s'inscrit en faux contre l'idée que cet état de fait aurait conduit à une limitation de la demande ou une quelconque sélection adverse : au 17<sup>ème</sup> siècle, les paysans du bas Yangzi convertis à la sériciculture augmentent substantiellement leur revenu grâce à des emprunts pourtant consentis à des taux apparemment prohibitifs... Mieux valait pour eux payer des taux élevés sur des montants maîtrisés que tomber sous la coupe de donneurs d'ordre potentiels et être en conséquence privés d'un fonctionnement fondé sur l'accès au marché. Dans sa relation de longue durée avec le marché, la proto-industrialisation chinoise ne semble donc pas avoir manqué de capital pour investir... En revanche, il est possible que Braudel ait mis le doigt sur un point important en montrant (1985, 76) que la redistribution relative des cartes économiques en Chine, permise par le système des examens afin d'accéder aux fonctions officielles, ait en partie empêché la création de grandes familles capitalistes sur plusieurs générations.

Au final il apparaît clairement que la Chine, non seulement développe la commercialisation de son économie et la dynamique smithienne qui l'accompagne, mais encore élabore des systèmes relativement cohérents de marché, sans doute dès le 12<sup>ème</sup> siècle. Si ceux-ci apparaissent en pleine maturité aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles, ils n'en restent pas moins liés à l'existence d'une petite et moyenne production marchande rurale (sauf dans la production de porcelaine), sans véritable instauration de rapports capitalistes de production, précisément parce que la fonctionnalité de l'économie de marché chinoise l'a finalement empêché ou, en tout cas, freiné. Cette différence avec l'Europe où, par exemple avec les enclosures, les paysans furent séparés violemment de la terre n'est sans doute pas sans conséquence sur les évolutions ultérieures respectives (nous en reparlerons plus loin). Attachons nous maintenant au rôle actif de l'Etat dans cette dynamique et aux idéologies qui l'accompagnent.

### *L'interventionnisme de l'Etat impérial chinois*

De très longue date, le pouvoir impérial chinois a privilégié deux axes d'intervention qui touchent, directement ou indirectement, à la vie économique. Il a d'abord cherché à assurer la production agricole et surtout la disponibilité des vivres pour l'ensemble de la population. Il a ensuite stimulé l'éducation, ce mot étant pris dans un sens spécifiquement chinois, plus proche de la diffusion idéologique que de la formation technique ou scientifique. Dans les deux cas, c'est le maintien de la stabilité sociale et la conformité de l'ordre des choses aux préceptes confucéens qui étaient activement recherchés dans la mesure où le maintien au pouvoir de la dynastie régnante en dépendait. Si ces deux axes ne constituent évidemment pas une politique de développement, leur impact économique a été tout sauf négligeable. Par ailleurs il est clair que, tout au moins jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, l'intervention des Etats européens dans leurs économies respectives procédait aussi de motivations extérieures au développement économique, tout en ayant une influence déterminante sur ce dernier (on pense à la politique de puissance débouchant sur un mercantilisme qui permet l'accumulation de capital et une dynamique smithienne internationale particulièrement féconde avant la révolution industrielle). C'est finalement dans cette similitude des configurations que réside la possibilité de l'analyse comparative qui va suivre.

La force de la dynastie des Han (-221, + 220) a d'abord consisté à créer une structure politique qui concerne les échelons locaux et intègre leurs élites au service de l'Etat. Mais cette dynastie a également su limiter sa dépendance vis à vis des grandes magnats ruraux de l'époque en assurant économiquement la capacité des paysans à payer leurs impôts, gage de ressources suffisantes pour l'Etat. Autrement dit, si l'Etat impérial « a développé un intérêt particulièrement fort pour le bien-être du paysan, ce n'est pas en raison d'un sens altruiste de la charité, mais plutôt parce qu'une paysannerie économiquement viable était perçue comme devant constituer la base sociale de la réussite politique du gouvernement » (Wong, 1997, 76-77). Concrètement, c'est le paiement de l'impôt sur la terre qui

constituait le cœur des ressources étatiques, au moins jusqu'à la dynastie Song (et ensuite dans le premier siècle de la dynastie Ming). Et les taux d'imposition semblent être restés particulièrement faibles en regard du poids des différentes taxes pratiquées à la fin du Moyen Age en Europe de l'Ouest. L'explication de ces faibles taux résiderait dans le fait que l'Etat chinois n'eut jamais à financer les dépenses militaires que l'éparpillement et l'affrontement des différents pouvoirs royaux imposaient en Europe. Dans ces conditions, non seulement les ressources de l'Etat étaient à peu près assurées, mais encore les paysans, moins écrasés qu'en Occident, étaient sans doute incités à produire, compte tenu du développement rapide des marchés qui leur offrait par ailleurs une occasion d'augmenter leur revenu en relative indépendance vis à vis des propriétaires terriens.

Mais le rôle de l'Etat chinois ne s'arrête pas à l'impact mécanique sur le revenu paysan de cette imposition limitée. Dès l'antiquité, des opérations de redistribution de terres suivant le principe du « champ équitable » semblent s'être mises en place (en tout cas avoir été revendiquées – Elvin, 1973, 49-50). Il s'agissait en fait de revenir à la distribution des terres mythique (peut-être reflet d'un système communautaire d'assolement) dite du *jingtian*, et consistant à découper un terroir en neuf parcelles au sein d'un carré, les huit parcelles paysannes encadrant celle du Seigneur (Balasz, 1968, 141). Plus tard, en accord avec les élites locales, les fonctionnaires promeuvent activement la mise en culture de nouvelles terres (on a vu comment les migrants vers les terres frontalières étaient aidés), cherchent à améliorer la productivité des champs existants en poussant à la sélection des semences et en contrôlant les réseaux d'irrigation, et surtout en cherchant à réguler l'approvisionnement par la constitution de greniers publics. En se basant sur des rapports réguliers sur l'état potentiel des récoltes, le pouvoir décide, soit d'acheter du grain et de le répartir sur le territoire au moyen de greniers, soit de faire confiance au marché. Plusieurs types de greniers coexistent au 18<sup>ème</sup> siècle : à côté des classiques « greniers à prix constants » de l'Etat dont la fonction est d'acheter les grains quand le prix est bas (et vice-versa) afin de régulariser les prix, on trouve des « greniers d'équité » et des « greniers communaux », semi-privés qui effectuaient des prêts en nature remboursables (Will, 1980, 165-178). Plus globalement le pouvoir développe, lors des crises de subsistance, un appareil d'intervention assez lourd combinant, au moins au 18<sup>ème</sup> siècle, secours en vivres mais aussi en argent, équilibrage des prix, aide économique, investissements de réforme du tissu productif, dans le cadre d'une réglementation assez bien appliquée par les fonctionnaires et les élites locales et relativement efficace (*ibid*, 230). Il est à noter que les secours sont considérés comme une aide aux producteurs et non comme une assistance (*ibid*, 125) quoique des soupes populaires sont aussi instaurées. Cet ensemble de pratiques semble pourtant à l'opposé du libre jeu du marché dont le pouvoir et les intellectuels semblent avoir clairement reconnu les mérites à partir de la fin du 15<sup>ème</sup> siècle (voir par exemple les propositions de Qiu Jun - in Brook, 1998, 101-104). Elle se fondait en fait sur le refus de laisser des spéculateurs raréfier les livraisons de blé en période de disette pour en faire abusivement monter les prix. Présente jusqu'au milieu de l'époque Ming (début 16<sup>ème</sup> environ), époque à laquelle elle est vivement critiquée et supplantée par un souci productiviste (*ibid*, 104), reprise ensuite brièvement par les Qing au 18<sup>ème</sup> (avant que le marché ne la supplante définitivement), cette pratique témoigne du même souci d'assurer le bien-être des populations rurales, fondement du régime politique. Plus globalement, tout chinois savait que des greniers vides et des digues rompues constituaient des signes parmi d'autres de la perte du « mandat du ciel » par la dynastie au pouvoir...

En dehors de l'agriculture, l'Etat se faisait l'avocat du travail textile, notamment des femmes : on retrouverait là cependant la traditionnelle primauté donnée à l'augmentation du revenu des foyers paysans (Wong, 1997, 138). L'Etat établissait aussi quelques monopoles publics : celui du sel est le plus connu mais faisait déjà l'objet de contestations sous les Han (Walter, 1978), notamment de la part de confucéens soucieux de laisser faire un certain « ordre naturel » Et surtout il a épisodiquement tenté de strictement contrôler le commerce extérieur. Mais quand il ne réussissait pas à l'empêcher, il ne cherchait pas non plus à l'instrumentaliser, comme le firent les principaux pouvoirs européens en finançant les aventures, en armant des corsaires, en créant des compagnies dotées de chartes et de monopoles dans le but de ramener des produits exotiques, de trouver de nouveaux débouchés, de conquérir des territoires et de prélever des taxes au passage. Le seul moment où l'Etat impérial entreprend une telle instrumentalisation, c'est entre 1405 et 1433, avec l'envoi de six expéditions gigantesques vers l'Asie du Sud, la péninsule arabique et l'Afrique de l'Est sur des bateaux cinq fois

plus grands que ceux de Christophe Colomb (Levathes, 1994). Mais là encore la logique de la recherche du tribut l'emporte, l'Etat cherchant des échanges de cadeaux et des reconnaissances de vassalité de la part des souverains des contrées abordées, toujours dans le but de conforter le pouvoir dynastique. Il est fort possible que cette attitude passive vis à vis du grand commerce reflète finalement une différence fondamentale entre Chine et Europe sur la longue durée. En Chine, l'absence d'Etats rivaux susceptibles de ruiner complètement le pays (car de fait les Mongols ou les Mandchous, en prenant la Chine, se siniseront complètement, seront absorbés par la civilisation de l'empire du milieu) aurait rendu facultative la politique mercantiliste agressive que les Européens allaient de leur côté pleinement développer à partir du 16<sup>ème</sup> siècle...

Dans l'éducation, l'intervention de l'Etat est aussi une constante de longue durée. Le souci d'éducation s'enracine dans la pensée confucéenne pour laquelle la lecture assidue des cinq classiques est primordiale pour former l'homme de bien. C'est au début de la période Ming que l'investissement de l'Etat devient plus significatif avec l'établissement d'écoles de communauté, puis, sous les Qing, avec les écoles de charité (Wong, 1997, 114). Dans ce dernier cas, le rôle des élites locales semble avoir été complémentaire de l'effort d'Etat, apparemment sans conflit entre les deux instances. Les écoles (destinées à apprendre à lire/écrire et à former les catégories plus favorisées) étaient accompagnées de conférences à l'intention d'un public plus large, pour diffuser en pratique l'idéologie néo-confucéenne traditionnelle : importance des rites et du travail agricole, respect de la hiérarchie sociale, acceptation du paiement de l'impôt. Sur ce point, comme sur celui des greniers publics, l'action de l'Etat en Chine semble avoir été nettement plus déterminée qu'en Europe où l'éducation fut laissée aux soins de l'Eglise jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et où le bien-être des ruraux n'a presque jamais été érigé en priorité de politique économique.

Si la Chine impériale semble donc avoir eu quelques notions de ce que nous nommerions aujourd'hui développement social, si les systèmes de marchés et la commercialisation de l'économie semblent avoir été encouragés par l'Etat, il peut alors être intéressant de s'interroger sur l'existence éventuelle d'une idéologie plus globale de progrès économique et social.

La notion de progrès semble a priori absente de la pensée chinoise (Cheng, 1997, Gernet, 1994). Chez Confucius, la conception d'un ordre naturel immuable qui est réalisé par le comportement vertueux des individus (et surtout de l'empereur) annihile toute conception dynamique de l'évolution des sociétés. Au 4<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. le courant Moïste lui oppose un critère utilitariste pour évaluer l'impact des actions humaines sur l'intérêt général, mais toujours dans le cadre d'une approche statique de la vie sociale (Cheng, 1997, 91-97). Plus fondamentalement, le traditionalisme hérité du confucianisme fait que rapidement les lettrés « ne pouvaient formuler aucune réforme sociale sans recourir au subterfuge de l'âge d'or de l'antiquité. Projeter l'idéal dans l'avenir, comme en Occident, aurait été un non-sens, effrayant, inutile et inefficace ; pour avoir l'oreille de l'opinion publique, également lettrée, également traditionaliste, il a fallu au réformateur chinois envelopper ses plans du halo de l'historicité, donner à ses revendications le prestige du déjà existé » (Balasz, 1973, 169).

Ce sont peut-être les légistes qui, inspirant le premier empereur Qin (-221, -207), cassent les premiers cette référence obligatoire à l'âge d'or. Ils développent une idée productiviste de l'économie qui aurait pour origine une politique d'encouragement à l'artisanat (de façon à enrichir l'Etat tout en fournissant aux paysans le sel et les outils) dans le royaume de Qi, avant même l'unification de l'empire. Pour Vandermeersch (1965, 112-125), cet épisode marque un tournant dans la conception chinoise de l'économie, désormais conçue « non plus comme un ordre à maintenir mais comme un programme à développer » (*ibid*, 112). Les légistes considèrent par ailleurs que les institutions doivent aussi se transformer avec les changements sociaux (Walter, 1978, 67). Mais ces changements sont seulement constatés et la transformation institutionnelle ne vise finalement qu'à mettre un terme à la dégénérescence entraînée par la liberté accordée aux individus : où l'on retrouve encore l'idée de l'âge d'or perdu... De son côté la hausse de la production ne doit servir qu'à assurer une prospérité relative et de fait normative, au delà de laquelle l'esprit de lucre viendrait corrompre les mœurs...

On retrouve cette idée que la croissance doit permettre d'atteindre un niveau donné de prospérité, sans chercher à le dépasser, chez Tang Zhen, auteur du 17<sup>ème</sup> siècle : « c'est, comme je l'ai appris, une règle constante en matière de gouvernement qu'en développant la production des biens et des richesses on peut parvenir à quelque résultat dès la troisième année, qu'on atteint à la suffisance dès la cinquième, à la richesse dès la dixième » (1991,189). S'il inscrit dans ses dix-huit mesures de gouvernement « le développement des plantations d'arbres, des élevages de poissons, etc. » (*ibid*, 188) il faut y voir une conception du développement en tant que processus naturel et nécessaire pour atteindre une norme constituant sans doute une limite à ne pas dépasser. En ce sens, son approche du « développement » est très semblable à celle que Castoriadis (1976) impute à Aristote et à la tradition grecque : à l'image du développement des plantes ou des animaux, la croissance de la production serait vouée à s'arrêter à un niveau de maturité prédéfini, à une limite (*peras*) qui constitue aussi une norme. A l'inverse, la conception moderne du développement, qui s'impose aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles en Europe, consisterait à transgresser systématiquement la norme, à sortir de tout état défini : « la norme du développement, c'est qu'il n'existe pas de norme » (*ibid*).

Dans le même esprit, Gernet (in Tang Zhen, 1991, 179) dissèque l'étymologie du terme chinois désignant l'économie (*jingji*). Certes l'étymologie occidentale du terme « économie » (de *oikos* et *nomos*, gestion du domaine) n'implique pas non plus de connotation développementiste. Mais on ne peut qu'être frappé par le sens de *jing* : gestion, régularité, que Gernet transforme en « mettre de l'ordre (dans le monde) » tandis que *ji* signifie sans ambiguïté « porter secours (au peuple) ». Autrement dit, ce terme traduirait les dimensions confucéennes d'ordre naturel et d'assistance nécessaire aux plus pauvres, dimensions dont toute l'histoire économique chinoise porte la trace.

La notion de progression sans terme défini semble donc complètement absente de la pensée chinoise, au moins jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle... Pourtant nombreux sont les penseurs du changement, à partir de la lecture du fameux « livre des mutations ». Mais ce changement est le plus souvent analysé comme relevant d'un cycle immuable d'ordre et de désordre, radicalement extérieur à l'action humaine, dans la lignée de la pensée de Mencius (4<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.) et des interprétations précoces de ce livre des mutations (de Bary, 1973, 168). Il est par ailleurs aussi appréhendé à la fois comme support et conséquence d'une action efficace, support de ruses, de tactiques et de stratagèmes dans des configurations où l'objectif est d'atteindre un résultat ponctuel. La pensée chinoise conçoit par ailleurs la réalité comme un dispositif doté d'un potentiel, une disposition des choses d'où émane une « propension » que l'on peut exploiter stratégiquement (Jullien, 1992, 15). Mais en aucun cas le changement linéaire, plus ou moins continu et finalisé, propre à notre appréhension du développement, n'est théorisé. Si la théorie du changement s'approfondit avec Wang Fuzhi (Cheng, 1997, 542-554 ; Gernet, 1994, 303-334) et s'émancipe, à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, des canons confucéens bouddhistes, l'idée de progrès humain illimité semble être restée profondément hétérogène à la pensée chinoise...

Est-ce pour cette raison, fondamentalement liée à l'histoire des idées, que la Chine va voir ses dynamiques économiques et sociales avorter après 1800, en tout cas en regard de la réussite britannique ? Ou bien faut-il incriminer une différence d'esprit scientifique ou d'appréhension de la technologie ? A moins que la « grande divergence », pour reprendre le terme de Pomeranz, soit d'abord l'effet des atouts obtenus par l'Europe à travers sa conquête commerciale et militaire du monde ? Penchons-nous pour finir sur ce délicat problème.

### ***De la non-instrumentalisation du commerce extérieur à l'impossible révolution industrielle***

Les interprétations de l'échec relatif de la Chine à partir de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle ne manquent pas. A l'infériorité militaire, indéniable au moment des guerres de l'opium (1842), qui détermine une soumission progressive aux exigences occidentales, on ajoute traditionnellement des facteurs comme la dictature d'un Etat, rétif à adopter la modernité occidentale, le manque de capital ou la faiblesse des marchés, l'incapacité des Chinois à construire des entreprises de grande taille ou encore l'absence de véritable esprit scientifique. Elvin (1973, 286-298) a clairement montré la faible pertinence de ces

diverses explications, même s'il montre que l'esprit scientifique chinois est sans doute moins porté sur la théorie prédictive (donc sur l'opérationnalité technique) que son homologue occidentale.

Il importe sans doute d'appréhender autrement que par un refus ou une carence chinoise, la stagnation apparente du développement, l'accumulation de « retards » qui caractérisent le 19<sup>ème</sup> siècle chinois. Expliquer par des phénomènes purement chinois « ce qui n'a pas eu lieu » pose de redoutables problèmes épistémologiques (Wong, 1997, 79). Car ce qui aurait dû arriver n'est défini précisément que par « ce qui est arrivé ailleurs ». Dans ces conditions, l'explication doit nécessairement mettre en relation l'évolution chinoise et l'événement exogène de référence, montrer comment cet événement modifie éventuellement (ou pas) les données initiales de la configuration chinoise... Par ailleurs, prendre comme point de référence ce qui est arrivé ailleurs amène sans doute à négliger les dynamiques endogènes propres pour chercher automatiquement le défaut, le point d'infériorité. Or l'évolution chinoise, même en l'absence d'intervention occidentale, connaissait sans doute un blocage intrinsèque essentiellement dû au manque de terres, notamment à la nécessité de déboiser pour obtenir l'énergie nécessaire. Dans le même temps, la Grande-Bretagne (voire l'Europe) bénéficiait d'un étonnant souffle d'air par la mise à contribution de terres en Amérique (exploitation directe), en Asie (exploitation via l'échange commercial) et en Afrique (exploitation via la « cueillette » des esclaves), souffle d'air propre à lui permettre de surmonter des blocages assez semblables à ceux connus par la Chine. Autrement dit il est possible que les dynamiques européennes et chinoises, indépendamment des effets en Europe de l'expansion outre-mer, aient été très semblables pendant assez longtemps, peut-être même, comme on l'a déjà suggéré, avec plus de potentialités du côté chinois, au 14<sup>ème</sup> siècle par exemple... En revanche, l'expansion européenne à partir du 16<sup>ème</sup> siècle, en levant la contrainte sur la terre, autoriserait le « décollage » européen (surtout en justifiant, comme on va le voir, la révolution industrielle) mais ne modifierait en rien la situation chinoise (si ce n'est en lui apportant pour deux siècles d'argent, ce qui ne lèvera aucunement la contrainte chinoise sur la terre)...

Dans une thèse particulièrement convaincante, Pomeranz (2000) a développé une analyse sur les deux thèmes principaux de l'apport de nouvelles terres arables à l'Europe grâce à son expansion d'une part, de la chance britannique de disposer de charbon facilement transportable (donc d'économiser sur le bois, c'est-à-dire d'éviter l'érosion et la pénurie de terres) pour dynamiser l'industrie d'autre part.

Pour ce qui est du facteur foncier, dans un premier temps, l'Europe de l'Ouest lève la contrainte sévère d'une quantité limitée de terres. Non seulement elle exploite de nouvelles terres en Amérique, mais encore elle rend plus productive ses propres surfaces arables en utilisant massivement la pomme de terre ou en important du guano : l'apport américain est donc direct et multiple. Plus fondamentalement, l'Europe parvient à échanger des produits intensifs en travail et capital contre des produits intensifs en facteur terre. C'est le cas du commerce de la Grande-Bretagne et de sa colonie nord-américaine (coton brut contre textiles et autres produits manufacturés) comme de ses échanges avec les Antilles (sucre contre produits manufacturés). Mais le phénomène de la traite ne s'en distingue guère puisque là encore, une main d'œuvre nourrie sur la terre d'Afrique est captée contre des produits manufacturés (armes, textiles) pour venir elle-même s'associer au facteur terre nord-américain ou antillais. Certes, les colonies antillaises doivent importer une partie de leur nourriture... mais cela ne s'effectue nullement en utilisant des terres européennes dans la mesure où leur alimentation est importée des futurs Etats-Unis... Autrement dit, on assiste avec l'expansion européenne à une gigantesque substitution des facteurs capital et travail (relativement abondants en Europe) au facteur terre (relativement plus rare) dans les combinaisons de production globale européennes et surtout britannique. De ce point de vue, la progression de la spectaculaire consommation britannique de sucre, par exemple, serait moins l'effet de la fameuse « sweet tooth » d'outre-manche que la nécessité de rendre prépondérant dans l'alimentation un produit fabriqué à l'aide des « terres annexes » (*ibid.*, 124-127). Par ailleurs seul l'apport massif de coton légitime les innovations textiles (connues du reste depuis fort longtemps et peut-être partiellement copiées de techniques chinoises – Elvin, 1973, 194-198) qui vont caractériser la première phase de la révolution industrielle – Pomeranz, 2000, 54-55) et l'on sait combien l'exportation de textiles sera centrale au 19<sup>ème</sup> siècle, allant jusqu'à représenter les deux tiers de la production britannique. Autrement dit

l'expansion lève la contrainte sur la terre et dynamise la production industrielle, justifiant le passage à des formes de production et d'organisation du travail plus efficaces.

Il est particulièrement intéressant de savoir que la Chine a elle aussi connu des apports importants de coton aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles en mettant des terres nouvelles en culture. Cependant, elle n'a pas pu les pérenniser faute de terres arables en quantité suffisante aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles (Elvin, 1973, 212-215). Comme par ailleurs l'organisation du travail dans les cotonnades est restée fondée sur la petite production marchande des paysans, ceux-ci pouvaient répondre aux chocs de demande en réallouant leur travail de l'agriculture vers le textile et vice-versa, sans pour autant modifier les techniques de production. En clair, c'est pour partie le manque de terres cultivables en coton qui expliquerait la relative stagnation technologique chinoise au 18<sup>ème</sup> siècle. Mais, n'était sa prodigieuse expansion outre-mer, l'Europe paraissait sans doute partie pour connaître des blocages comparables...

Pour ce qui est du facteur énergétique, et singulièrement du charbon, la Grande-Bretagne découvre au 19<sup>ème</sup> siècle qu'elle possède le double avantage de gisements importants (comme du reste la Chine) mais aussi de distances limitées de transport vers les pôles d'activité (contrairement à la Chine). Ce double atout va dynamiser la propulsion à vapeur tout en épargnant bien des forêts, maintenant donc des réserves de terre non défrichées et retardant ainsi le blocage du développement que constitue l'absence de terres arables en quantité suffisante. De ce point de vue écologique, la substitution rapide de la houille au bois et au charbon de bois contribue de la même façon que l'usage de terres annexes à la préservation de ce facteur rare que constitue la terre en Grande-Bretagne. A partir de là, dans la mesure où l'usage du charbon et l'abondance de coton justifient l'adoption des innovations clés de la révolution industrielle, le développement britannique ultérieur est nécessairement plus intensif en capital mais aussi en terres (externes) et en ressources naturelles. A l'inverse le développement chinois demeure au 19<sup>ème</sup> siècle, faute de terres, de ressources minérales énergétiques et donc d'incitation à innover, intensif en travail et obliger d'économiser sur la terre et les ressources naturelles. Là se situerait la « grande divergence », le point de séparation irréversible entre les deux économies parmi les plus avancées, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, de tout le continent eurasiatique...

Cette approche de Pomeranz actualise de façon magistrale un projet relativement ancien de l'histoire économique. Wallerstein par exemple relativisait en 1989 la pertinence du concept de « révolution industrielle » pour qualifier le phénomène central de l'époque, c'est-à-dire l'avance que l'économie britannique prenait alors sur ses concurrentes. Reprenant les conclusions de Nef (1943), il entendait déplacer la problématique, de l'analyse des innovations internes vers la recherche des relations, au sein de l'économie-monde, qui pourraient expliquer « pourquoi à cette époque les activités économiques les plus profitables se concentrent derrière des frontières particulières » (*ibid*, 33). Autrement dit il voulait déjà substituer à la recherche de traits nationaux spécifiques (supériorités techniques, économiques ou politiques) l'étude, dans la longue durée, de la structuration de l'économie-monde.

En donnant plus de terres arables à l'Europe, la dynamique du système-monde entre 1500 et 1800 est bien un facteur central de la « grande divergence » qui sépare pour longtemps l'économie chinoise des économies d'Europe de l'Ouest. Il peut paraître paradoxal que la Chine, clairement identifiée comme l'un des pôles excédentaires des échanges internationaux, n'ait pas pu pérenniser, traduire en dynamique industrielle, cette apparente hégémonie de deux siècles au moins... L'explication vraisemblable est que cette hégémonie restait largement passive, incontestable du point de vue de la qualité et du prix de ses produits, mais ne débouchant sur aucune instrumentalisation étatique du commerce extérieur, contrairement aux puissances d'Europe de l'Ouest. En un sens on comprend que le pouvoir chinois n'ait pas été très actif sur ce plan : la qualité et l'attrait de ses produits n'amenèrent-ils pas « naturellement » l'argent des Amériques sur ses rivages, justifiant ainsi l'organisation de la production existante, dispensant de chercher d'autres débouchés externes ou d'autres spécialisations productives internes (exactement à l'opposé des Provinces-Unies aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles). Mais Elvin montre aussi remarquablement (1973, 215-225) que l'abandon des expéditions maritimes de Zheng He en 1433 n'était que l'aboutissement d'un long processus qui, au 14<sup>ème</sup> siècle, a progressivement coupé la Chine de ses contacts extérieurs. Et si les commerçants privés ont activement échangé en mer de Chine et dans l'océan Indien, le pouvoir impérial ne les a nullement soutenus, financés,

éventuellement armés ou associés à des expéditions militaires, toutes pratiques qui caractérisent l'instrumentalisation étatique du grand commerce en Europe, dans le but principal de conforter les différentes puissances étatiques respectives...

Où l'on retrouve sans doute la problématique de l'impact économique du confucianisme (plus précisément du renouveau néo-confucéen du début de la dynastie Ming) chère à Weber (2000). Il n'en demeure pas moins que cette problématique webérienne, surtout axée sur la différence culturelle, apparaît particulièrement réductrice tant l'attitude de l'Etat vis à vis du commerce de longue distance apparaît dépendante de configurations sociales et politiques spécifiques. On a essayé de montrer ailleurs (Norel, 2004, 148-149) que l'instrumentalisation étatique du commerce de longue distance, en Europe, dans le contexte de la féodalité et de la montée de la bourgeoisie urbaine, résultait de la volonté des souverains d'affermir leur pouvoir au détriment des nobles en prélevant l'impôt à leur place sur la paysannerie, ce qui obligeait à introduire le commerce de longue distance, instrument par excellence de la monétarisation des économies, dans des économies locales et des villes relativement fermées. Sur cette matrice du 15<sup>ème</sup> siècle, les comportements de connivence entre le « grand capitalisme » et le pouvoir ne pouvaient que prospérer, à partir du 16<sup>ème</sup> siècle, quand survient la divine surprise annoncée par les voyages de Colomb. On connaît la suite : mercantilisme, monopoles et « politisation des économies » (Ekelund et Tollison, 1997) ont matérialisé cette instrumentalisation et créé le système-monde d'où devait naître la seule révolution industrielle européenne... Comme on l'a vu ici, la Chine n'eut jamais à connaître une telle configuration...

**En conclusion**, il semble bien que les pratiques économiques chinoises intérieures, jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, n'aient strictement rien eu à envier à leurs homologues d'Europe de l'Ouest. En faisant abstraction des multiples avances chinoises, on ne peut qu'être frappé par la similitude des situations et des blocages d'un « développement » fondé sur la surexploitation de la terre et de la main d'œuvre, avant que la conjoncture exceptionnelle, fruit d'un expansionnisme occidental vieux de trois siècles, ne vienne définitivement instaurer la divergence entre les deux trajectoires. Et il est frappant de constater combien, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, voire au tout début du 19<sup>ème</sup>, les premiers théoriciens de l'économie en Europe raisonnent en ces termes de blocage de l'accumulation, de façon finalement peu différente (quoique avec d'autres philosophies) de leurs homologues chinois. La notion d'état stationnaire chez Smith en 1776, le pessimisme argumenté de Malthus, l'annulation inéluctable du taux de profit moyen encore chez Ricardo en 1817, constituent l'expression d'une inquiétude qui n'est pas sans évoquer le « high equilibrium trap » chinois cher à Elvin ou la description des contraintes écologiques drastiques de l'empire du milieu faite par Pomeranz.

Ce constat nous permet finalement de reposer sur des bases nouvelles la question méthodologique posée en introduction : dans quelle mesure peut-on séparer pratiques économiques de constitution d'une économie de marché et idéologie du progrès ? Y a-t-il développement dès que les premières sont avérées, quoi qu'il en soit de l'idéologie qui les accompagne ? L'ensemble des matériaux que nous venons d'amener tendrait à prouver que ce que nous nommons développement et que nous associons spontanément à l'idée de progrès n'est peut-être que la rationalisation profondément eurocentrique d'un avantage largement fortuit qui permit à l'Europe, au 18<sup>ème</sup> siècle, de suivre une autre trajectoire économique que celle qu'elle partageait depuis longtemps avec les économies les plus prospères du continent eurasiatique. Certes, Descartes, Fontenelle et Condorcet (entre autres) ont sans doute instauré, avant même cette modification de trajectoire économique, un tournant dans la pensée occidentale qui semble entrer en cohérence avec les événements ultérieurs de la révolution industrielle et du développement planifié au nom de l'idée de progrès. Mais qui peut dire, dans le cas où la Chine aurait pu bénéficier des fruits d'un quelconque expansionnisme extérieur et déboucher sur la trajectoire connue par l'Europe, si l'analyse rétrospective n'aurait pas là aussi su inventer la généalogie intellectuelle correspondante ? En tout état de cause, certaines des dimensions que nous associons au concept de développement semblent avoir été assez largement partagées sur la planète. C'est donc bien la spécificité et l'originalité du développement européen, pris dans son intégralité, qui sont ici relativisées. La réflexion critique sur le concept de développement ne peut décidément pas faire l'économie d'une analyse historique comparative...

### Références bibliographiques :

- ABU-LUGHOD J.L., 1989, *Before European Hegemony – The World System 1250-1350*, Oxford, Oxford University Press.
- AUBIN J., LOMBARD D., 1988, *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'Océan Indien et la mer de Chine, XIIIe-XXe siècle*, Paris, EHESS
- BAECHLER J., 1971, *les origines du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BALASZ E., 1968, *La bureaucratie céleste – Recherches sur l'économie et la société de la Chine traditionnelle*, Paris, Gallimard.
- BARENDSE R., 2002, *The Arabian Seas – The Indian Ocean World of the Seventeenth Century*, Armonk, M.E. Sharpe.
- BERGERE M-C., 1986, *L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise*, Paris, Flammarion.
- BOOTHROYD N., DETRIE M., 1992, *Le voyage en Chine – anthologie des voyageurs occidentaux du Moyen Age à la chute de l'empire chinois*, Paris, Robert Laffont.
- BOULNOIS L., 2001, *La Route de la Soie - Dieux, Guerriers et Marchands*, Genève, Olizane.
- BRAUDEL F., 1979, *Civilisation matérielle, Economie Capitalisme, 15<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> siècle*, 3 tomes, Paris, Armand Colin.
- BRAUDEL F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud.
- BROOK T., 1998, *The confusions of Pleasure : Commerce and Culture in Ming China*, Berkeley, University of California Press.
- CASTORIADIS C., 1976, « Développement et rationalité », *Esprit*, mai.
- CHAUDHURI K.N., 1985, *Trade and Civilisation in the Indian Ocean*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHENG A., 1997, *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil.
- CURTIN P-D., 1998, *Cross-cultural Trade in World History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAS GUPTA A., 1979, *Indian Merchants and the Decline of Surat, 1700-1750*, Wiesbaden, Steiner.
- DE BARY W. T., 1973, « Chinese Despotism and the Confucian Ideal, a seventeenth century view », in Fairbanks, op. cit.
- EKELUND R., TOLLISON R., 1997, *Politicized Economies : Monarchy, Monopoly and Mercantilism*, Texas, Texas A&M University Press.
- ELVIN M., 1973, *The Pattern of the Chinese Past*, Stanford, Stanford University Press.
- ETIEMBLE, 1989, *L'Europe chinoise*, deux tomes, Paris, Gallimard.
- FAIRBANK J.-K., 1973, *Chinese Thought and Institutions*, Chicago, University of Chicago Press.
- FRANK A. G., GILLS B. K., 1996, *The World System, Five hundred years or five thousand ?* London, Routledge.
- FRANK A.-G., 1998, *ReOrient : Global Economy in the Asian Age*, Berkeley, University of California Press.
- GERNET J., 1972, *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin.
- GERNET J., 1994, *L'intelligence de la Chine – le social et le mental*, Paris, Gallimard.
- GOITEIN S., 1967, *A Mediterranean Society : The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza, vol. 1 Economic Foundations*, Berkeley, University of California Press.
- JULLIEN F., 1992, *La propension des choses – Pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Paris, Seuil.
- LATOUCHE S., 1985, *Faut-il refuser le développement ?*, Paris, PUF.
- LEVATHES L., 1994, *When China ruled the Seas*, Oxford, Oxford University Press.
- LOWITH K., 1953, *Histoire et Salut – les présupposés théologiques de la philosophie de l'histoire*, trad. Française 2002, Paris, Gallimard.
- MADDISON A., 2001, *L'économie mondiale, une perspective millénaire*, Paris, OCDE.
- MARKS R. B., 1997, *Tigers, Rice, Silk and Silt. Environment and Economy in Late Imperial South China*, New-York, Cambridge University Press.
- MASPERO H., BALASZ E., 1967, *Histoire et Institutions de la Chine ancienne*, Paris, PUF.
- MUKUND K., 1992, « Indian Textile Industry in the 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> Centuries. Structure, Organization and Response », *Economic and Political Weekly*, september.
- NEEDHAM J., 1973, *La science chinoise et l'Occident*, Paris, Points Seuil.



- NOREL P., 2004, *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- PERLIN F., 1983, « Proto-Industrialization and Pre-Colonial South Asia », *Past and Present*, n°98.
- POLANYI K., 1983, *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- POMERANZ K., 2000, *The Great Divergence – China, Europe and the Making of the Modern World Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- POMERANZ K., TOPIK S., 1999, *The World that Trade created*, Armonk, M.E. Sharpe.
- RAYCHAUDHURI T., HABIB I., 1982, *The Cambridge Economic History of India*, vol. 1 (1200-1750), Hyderabad, Cambridge University Press and Orient Longman.
- RIST G., 1994, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, FNSP.
- SCHWARTZ H.M., 1994, *States versus Markets – History, Geography and the Development of the International Political Economy*, New-York, St Martin's Press (réédition, 2000).
- TAGUIEFF P.-A., 2004, *Le sens du progrès : une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion.
- TANG ZHEN, 1992, *Ecrits d'un sage encore inconnu*, Paris, Gallimard/Unesco.
- TARLING N. (ed), 1999, *The Cambridge History of Southeast Asia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TRACY J. D., 1997, *The Political Economy of Merchant Empires*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VANDERMEERSCH L., 1965, *La formation du légisme*, Paris, Ecole Française d'Extrême-Orient.
- WALLERSTEIN I., 1980 *The modern world-system, II, Mercantilism and the consolidation of european world-economy*, London, Academic Press.
- WALLERSTEIN I., 1989, *The Modern World-System III – The Second Era of Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730-1840*, San Diego, Academic Press.
- WALTER G., 1978, *Dispute sur le sel et le fer*, Paris, Lanzmann et Seghers.
- WEBER M., 1991, *Histoire économique*, Paris, Gallimard.
- WEBER M., 2000, *Confucianisme et taoïsme*, Paris, Gallimard.
- WILL P.-E., 1980, *Bureaucratie et famine en Chine au 18<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Mouton / EHESS.
- WONG R. B., 1997, *China transformed : Historical Change and the Limits of European Experience*, Ithaca, Cornell University Press.